SIREDOM

Programme local de Prévention des déchets

2010/
2014

SOMMAIRE >>

DES GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Certification ISO 9001
et ISO 14001

SIREDOM
Syndicat Intercommunal
pour la Revalorisation et l'Elimination
des Déchets et Ordures Ménagères

Mode d'emploi du PDF interactif

Pour vous déplacer dans ce PDF, cliquez sur les intitulés du SOMMAIRE, les flèches en haut à droite de chaque page et sur certains mots quand cela est indiqué.

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2
INTRODUCTION 4
SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE 6
1. Un territoire en « gruyère » 6
2. Un territoire pavillonnaire avec des migrations quotidiennes 6
Données relatives à la population couverte par le Programme Local de Prévention 6
73% des logements sont des maisons individuelles 8
Zone d'habitat vertical concentré 8
Augmentation continue des nouveaux habitants sur les communes situées aux abords de la Seine 9
Migrations quotidiennes pour 80% des actifs 9
3. Une population jeune et qui travaille dans le « tertiaire » 9
Une population plutôt jeune : 21% des habitants âgés de 0 à14 ans et 23% âgés de 30 à 44 ans 9
47% de cadres, professions intermédiaires et employés 9
4. Activités économiques : un terrain favorable 10
Plus de 6 000 entreprises présentes sur le territoire 10
Les secteurs d'activités diffèrent selon les collectivités 10
Un secteur d'activités à privilégier : le loisir et le tourisme 10
5. Analyse de l'évolution des déchets 11
6. Analyse des premières actions engagées par le SIREDOM 12
7. Identification des acteurs et partenaires potentiels 17
8. Gisements d'évitement prioritaires et stratégie d'intervention 25
S'appuyer sur des relais locaux 25
Créer des éléments fédérateurs et dynamisants 25
Accroître la visibilité des informations prévention 26
Utiliser le compostage domestique comme « cheval de Troie » pour d'autres actions 26
Améliorer les indicateurs de suivi 27
Gisement d'évitements prioritaires 27
OBJECTIFS DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION 28
1. Objectifs généraux du Programme Local de Prévention des déchets 28
Objectif 1 : Réduire de 7% la quantité d'OMA d'ici 5 ans 28
Objectif 2 : Limiter puis réduire les quantités de déchets occasionnels d'ici 5 ans.. 29
Objectif 3 : Réduire la nocivité des déchets 29
2. Objectifs secondaires du Programme Local de Prévention des déchets 29
PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL 30
1. Thème1 : Sensibilisation des publics à la prévention des déchets 31
Fiche action n° 1 : Sensibilisation en milieu scolaire 31
Fiche action n° 2 : Opération « Moins de déchets pour mon école ! » 32
Fiche action n° 3 : Sensibilisation aux achats éco-responsables 33
Fiche Action n° 4 : Sensibilisation du grand public à la prévention 34
2. Thème 2 : Actions éco-exemplaires des collectivités 35
Fiche action n° 1 : Exemplarité du SIREDOM 35
Fiche action n° 2 : Exemplarité des collectivités 36
Fiche action n° 3 : Sensibilisation du personnel des collectivités 37
3. Thème 3 : Actions emblématiques nationales 38
Fiche action n°1 : Promotion du compostage domestique 38
Fiche action n°2 : Promotion du compostage collectif 39
Fiche action n°3 : Promotion du Stop pub 40

4. Thème 4 : Evitement de la production de déchets 41

Fiche action n°1 : Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations 41
Fiche action n°2 : Promotion de l'eau du robinet comme eau de boisson 42
Fiche action n°3 : Promotion de la réparation et de la réutilisation 43

5. Thème 5 : Actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative 44

Fiche action n°1 : Sensibilisation à la reprise du 1 pour 1 et à la récupération des DEEE 44
Fiche action n°2 : Ampoules basse consommation et fin de vie 45
Fiche action n°3 : Jardiner au naturel 46
Fiche action n°4 : Sensibilisation à la nocivité des DDM 47

PLANIFICATION ET SUIVI DU PLP 48

Pilotage et suivi du Programme Local de Prévention 48
Planning de réalisation des actions de prévention 2010/2014 et budget prévisionnel (1/2) 51
Tableau de bord du Programme Local de Prévention 53

ANIMATION DU TERRITOIRE 60

1. Promouvoir les échanges d'expériences entre les collectivités porteuses de PLP .. 60

2. Favoriser l'homogénéité des messages diffusés et des outils de communication 60

3. Créer et animer un réseau de relais / correspondants à travers le développement de formations 61

4. Mutualiser les moyens pour l'opération compostage domestique 61

INTRODUCTION

> La prévention des déchets, de quoi parle-t-on ?

La prévention des déchets consiste à développer en amont des actions visant à éviter, réduire, voire retarder l'apparition d'un déchet, limiter sa nocivité et améliorer son traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle de vie des produits : de la conception jusqu'à la consommation en passant par la production et la vente.

Le Programme Local de Prévention (PLP) des déchets s'inscrit dans le cadre du dispositif d'aide de l'ADEME[1] concernant l'accompagnement et le développement des Plans et Programmes Locaux de Prévention. L'objectif à atteindre d'ici 5 ans est une réduction des quantités de déchets d'au moins 7% sur un périmètre minimum constitué par les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA).
Sur le territoire du SIREDOM, plusieurs collectivités ont reçu l'appel à candidatures lancé par l'ADEME et certaines se sont engagées à porter un Programme Local de Prévention, à titre individuel.

> Qu'est ce qu'un Programme Local de Prévention des déchets ?

Un Programme Local de Prévention des déchets permet de territorialiser, de détailler les objectifs de prévention des déchets et de définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage d'un EPCI ou d'une commune.

Dans ce dispositif, le SIREDOM a un rôle d'animateur territorial et d'appui technique mais également celui de maître d'ouvrage en élaborant et en mettant en œuvre un Programme Local de Prévention pour une partie de son territoire[2].
Début 2010, le SIREDOM a ainsi signé avec l'ADEME un contrat d'engagements d'une durée de 5 ans mis en œuvre par le biais de conventions annuelles précisant les objectifs à atteindre et les engagements financiers correspondants.

> Quels sont les objectifs minimaux à atteindre par la collectivité ?

• Année 1 : objectifs d'activités
- Fournir un Programme conforme au référentiel ADEME,
- Etablir des objectifs de résultats annuels sur la base du calcul d'objectif global,
- Définir des indicateurs de suivi du Programme avec leur évaluation pour l'année de référence,
- Fournir la matrice coûts ADEME remplie pour l'année 1.

• Années 2 et suivantes : objectifs d'activités et d'impacts
- Etat de la mise en œuvre du Programme démontrant un avancement des actions conforme aux engagements pris,
- Fournir la matrice coûts ADEME remplie pour l'année arrivant à échéance,
- Renseigner les indicateurs de suivi du Programme.

[1] L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) apporte un soutien financier aux collectivités en mettant en place un Programme de prévention de la production de déchets. D'un point de ue budgétaire, ce soutien fait pendant à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

[2] Territoire déterminé en fonction du nombre de la population et des exigences de l'ADEME

Cet accord-cadre permet au SIREDOM de bénéficier d'une aide financière équivalente à environ 1 €/habitant/an sous réserve de l'atteinte des objectifs d'impacts et d'activités précités.
Le Programme Local de Prévention des déchets comporte donc :

- Une synthèse du diagnostic du territoire,
- Les objectifs généraux du Programme Local de Prévention,
- Les partenariats nécessaires à l'animation des actions,
- Les moyens humains en charge de l'animation du Programme et les ressources prévisionnelles,
- Le plan d'actions dont une action au minimum par thématique :
  - La sensibilisation,
  - Les actions éco-exemplaires de la collectivité,
  - Les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sac de caisse, ...),
  - Les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réemploi, réparation, ...),
  - Les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.

- Un budget en cohérence avec les actions et les objectifs programmés dans un calendrier,
- Un dispositif de suivi et d'amélioration du Programme.

SYNTHÈSE ET ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Le diagnostic du territoire est la première étape de l'élaboration du Programme Local de Prévention des déchets. Il a été réalisé par le SIREDOM accompagné du bureau d'études VERDICITE associé pour cette mission à Bruno Genty.

Les objectifs du diagnostic :

- Appréhender les caractéristiques du territoire,
- Identifier les spécificités des collectivités concernées,
- Identifier les gisements d'évitement prioritaires,
- Réaliser un bilan des actions déjà menées sur le territoire,
- Identifier et mobiliser les acteurs existants sur le territoire et les partenaires potentiels pour relayer les actions de prévention.

1. Un territoire en « gruyère »

Le territoire du SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Elimination des Déchets et des Ordures Ménagères, couvre 3/4 de la surface du département de l'Essonne. 127 communes du département de l'Essonne et de la Seine et Marne adhèrent au SIREDOM, soit directement soit par l'intermédiaire d'une intercommunalité. A cela s'ajoutent deux communes clientes.
Les collectivités directement concernées par le Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM sont au nombre de 77 et représentent environ 150 000 habitants.

Les collectivités concernées par le Programme Local de Prévention du SIREDOM sont regroupées sur 3 zones géographiques distinctes. La plupart des communes sont situées sur la zone sud du territoire du SIREDOM à laquelle viennent s'ajouter 4 communes situées en bord de Seine et 5 autres au Nord du département implantées aux abords de la Route Nationale 20.

Le nombre important, et qui plus est évolutif, de communes couvertes par le Programme du SIREDOM est un élément essentiel du diagnostic et pose la question de la nature et de la quantité de relais nécessaires pour animer ce Programme.

Le SIREDOM devra s'appuyer autant que possible sur des « territoires relais » comme le PNR du Gâtinais qui a déjà engagé de nombreuses actions en terme de prévention, ainsi que sur ses EPCI de collecte (même si parfois il existe peu de moyens humains) pour mener à bien le Programme et atteindre ses objectifs.
Il est primordial d'identifier au sein de chaque EPCI de collecte et des communes indépendantes des relais et correspondants directs du SIREDOM. Ils pourront être des élus ou des fonctionnaires territoriaux

2. Un territoire pavillonnaire avec des migrations quotidiennes

Données relatives à la population couverte par le Programme Local de Prévention

La population prise en compte dans ce tableau est issue des recensements 2006 et 2007 de l'INSEE. En ce qui concerne les années 2005 et 2008, et suivant les recommandations de l'ADEME, la population prise en compte est celle fournie par SINOE[3].
La population couverte par le futur Programme Local de Prévention des déchets s'élève en 2008 à 147 693 habitants.

[3] www.sinoe.org

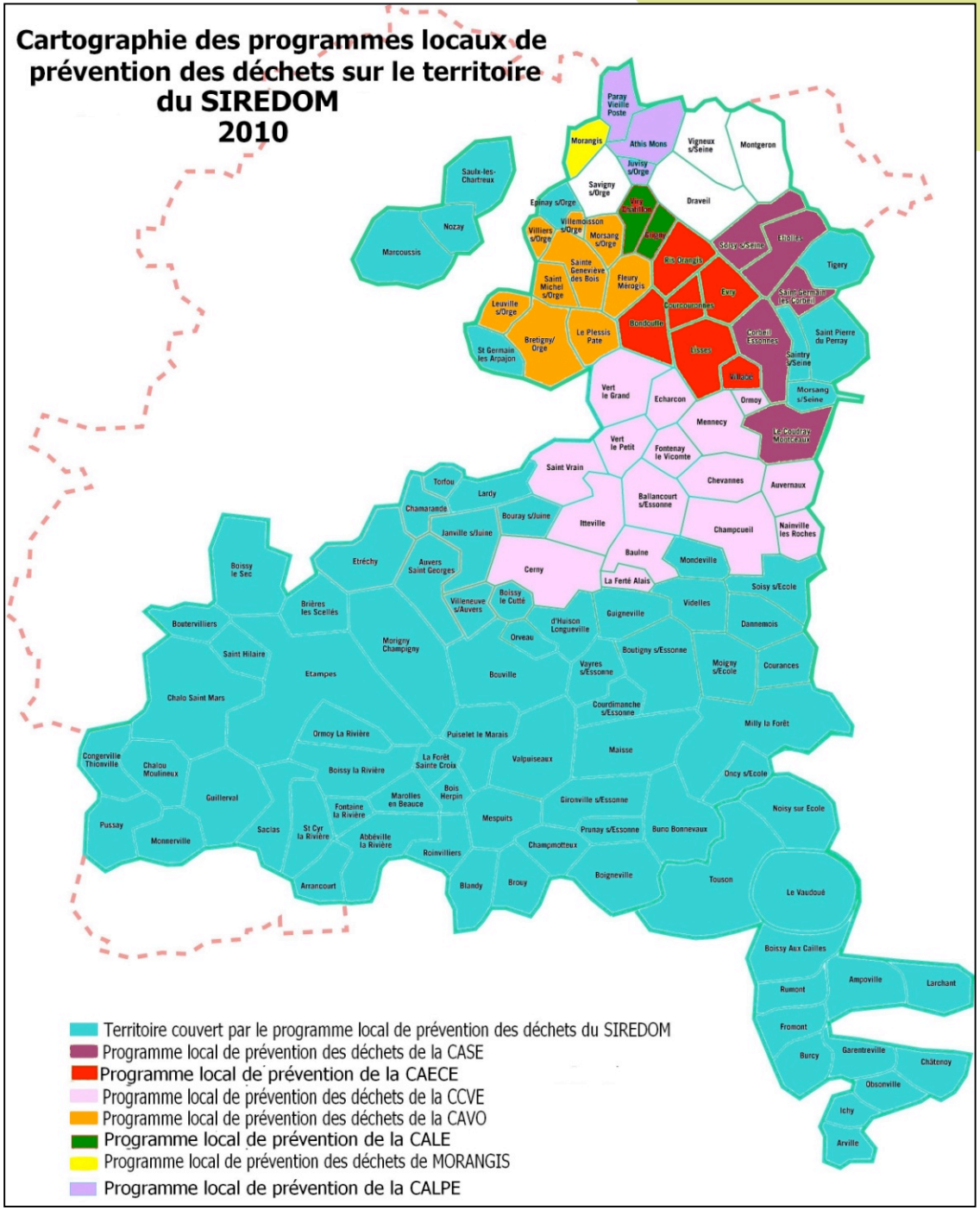
Cartographie des programmes locaux de prévention des déchets sur le territoire du SIREDOM 2010
Territoire couvert par le programme local de prévention des déchets du SIREDOM
Programme local de prévention des déchets de la CASE
Programme local de prévention de la CAECE
Programme local de prévention des déchets de la CCVE
Programme local de prévention des déchets de la CAVO
Programme local de prévention de la CALE
Programme local de prévention des déchets de MORANGIS
Programme local de prévention de la CALPE

Collectivités	Population 2005 (Sinoe)	Population municipale 2006 (Insee 2009)	Population municipale 2007 (Insee 2010)	Population 2008 (Sinoe)
CCA (Saint-Germain-les-Arpajon)	9 108	9 108	9 146	9 211
CCESE (Etampes)	23 300	22 568	22 306	22 111
CCEJR (Etréchy)	6 293	6 204	6 219	6 252
Marcoussis	7 647	7 647	7 736	7 849
Morsang-sur-Seine	492	502	512	524
Epinay-sur-Orge	10 181	10 118	10 261	10 436
Nozay	4 732	4 705	4 723	4 755
Saint-Pierre-du-Perray	7 733	7 733	7 818	7 927
Saintry-sur-Seine	4 979	5 052	5 190	5 348
Saulx-les-Chartreux	4 871	4 862	4 883	4 918
Tigery	1 593	1 767	2 062	2 413
Villabé	4 981	4 856	4 852	4 862
SEDRE	21 883	22 128	22 373	22 688
SIEOM / client	4 832	4 764	4 841	4 902
SIRCOM	41 055	42 394	15 294	15 448
SIROM	17 477	17 516	17 753	18 049
Population totale	**171 157**	**171 924**	**145 969**	**147 693**

73% des logements sont des maisons individuelles

Cela souligne d'emblée l'intérêt d'agir sur les gisements d'évitements suivants : résidus de jardin, produits liés à l'entretien des jardins, produits de bricolage et d'entretien de la maison.

Zone d'habitat vertical concentré

Les zones ayant le taux d'habitat vertical le plus élevé se concentrent autour de la RN20 et de la Vallée de la Seine. Avec environ 70% d'appartements, Etampes est la collectivité ayant le plus fort taux d'habitat vertical.

Au niveau des logements, un partenariat avec les professionnels de l'immobilier est à établir afin de permettre la mise en place de plusieurs actions :

- Le développement d'actions de type « fiche conseil déménagement/emménagement » remis aux professionnels, notamment les notaires et les agences immobilières (mais aussi en déchèteries, par exemple panneaux d'informations près des bennes),
- Le développement d'actions en faveur des activités de jardinage et de bricolage.

Le Syndicat doit également s'attacher à développer un mode de sensibilisation plus approprié dans les zones à fort taux d'habitat vertical en s'appuyant notamment sur les bailleurs et les syndicats de copropriété mais aussi les associations communautaires lorsque cela est opportun.

Augmentation continue des nouveaux habitants sur les communes situées aux abords de la Seine

Un renouvellement régulier des campagnes de communication est à envisager auprès de ces communes afin de toucher les nouveaux habitants à l'aide de modes d'intervention appropriés (réunions de quartiers, livret prévention remis aux nouveaux arrivants par les notaires, les agences immobilières, ...). Plus largement, le développement de certaines pratiques comme le compostage domestique peut contribuer à une meilleure intégration de ces nouveaux arrivants dans la vie locale.

Migrations quotidiennes pour 80% des actifs

Les actions de prévention peuvent être orientées sur **l'activité de repas pris en dehors du domicile générant moins de déchets**. Notons également les avantages de ces actions dans le domaine de la santé.
Les **périodes de sensibilisation** à privilégier sont donc plutôt les périodes de **week-end et notamment les manifestations locales d'envergure, les périodes de déplacements et les transports collectifs** (partenariat avec la SNCF, les compagnies d'autocars, les radios locales).
Cependant, l'approche gagnera à être différente dans les communes à plus fort potentiel d'emploi (Etampes, Milly-la-Forêt, ...). Sur ces territoires, des actions sont à envisager avec les entreprises publiques et privées en direction de leurs personnels (employeur, déclinaison de la démarche d'éco-exemplarité, comité d'établissement et d'entreprise, CCAS, ...).

3. Une population jeune et qui travaille dans le « tertiaire »

Une population plutôt jeune : 21% des habitants âgés de 0 à 14 ans et 23% âgés de 30 à 44 ans

Cela implique de proposer des actions répondant à la vie quotidienne de ce type de population. A ce stade, des gisements d'évitements relatifs aux **activités liées à la petite enfance** (vêtements, jouets, équipements pour enfants, produits utilisés par les crèches ou assistantes maternelles, ...), **au bricolage, aux réceptions** (vaisselle réutilisable, ...) et à **l'entretien du jardin** sont à identifier.

47% de cadres, professions intermédiaires et employés

Les produits liés aux activités de bureau (matériels bureautique et informatique, papiers, ...) constitueront un gisement d'évitement intéressant même si peu de ces personnes exercent leur activité professionnelle dans le territoire du Programme.
Toutefois, des actions en direction des activités bureautiques soulignent aussi l'importance d'essaimer la démarche d'exemplarité en direction des communes afin d'offrir une cohérence d'ensemble et une crédibilité.

4. Activités économiques : un terrain favorable

Plus de 6 000 entreprises présentes sur le territoire

Les catégories « services aux entreprises » et « commerces » sont les plus importantes. Cela conforte le choix du gisement « bureautique » comme axe de la politique de prévention et implique le développement d'actions d'information dans les commerces.

Les secteurs d'activités diffèrent selon les collectivités

Chaque collectivité pourrait développer des actions en partenariat avec le secteur d'activités prédominant. Cela permettrait de disposer à la fois d'actions de référence mais aussi de toucher un plus grand nombre et donc d'impacter davantage la production de déchets.
Les actions de prévention en faveur de la réparation au sein des entreprises peuvent faire preuve d'originalité permettant de communiquer et mettre en avant le SIREDOM et ses collectivités, la difficulté étant de convaincre les comités d'entreprises et les artisans situés à proximité des entreprises. Une sollicitation en direction de la CMA de l'Essonne pour leur présenter les opérations développées par leurs homologues de la Chambre régionale des métiers de Bretagne dans le Pays du Coglais pourrait leur faire prendre conscience de l'intérêt d'une implication.
Le SIREDOM peut également se rapprocher de la CCI de l'Essonne qui, en créant une « Bourse aux déchets », a développé une action innovante concourant à réduire les déchets des professionnels.

Un secteur d'activités à privilégier : le loisir et le tourisme

Les acteurs concernés par les activités de détente et de loisirs (VTT, randonnée, course…) doivent être identifiés afin de les rencontrer en vue de développer des partenariats ou d'en faire des relais.
Le nombre important de parcs et jardins affiliés à une demeure historique ainsi que l'offre en matière de lieux de visites font de la thématique « jardin » un des moteurs touristiques de l'Essonne et du territoire couvert par le Programme Local de Prévention. Le SIREDOM pourra là encore s'appuyer sur les acteurs présents autour de cette thématique pour développer des **actions de prévention sur le jardinage pauvre en déchets, le compostage domestique…**
Le PNR du Gâtinais est un acteur intervenant dans de nombreux domaines y compris celui des déchets et de la prévention. Le SIREDOM doit chercher à l'impliquer dans le processus d'élaboration du Programme de prévention et du plan d'actions. En particulier, des démarches doivent être menées avec les acteurs du tourisme afin de les impliquer dans le portage d'actions génératrices d'évitement. Ce pourrait être par ailleurs une opportunité fort intéressante pour le PNR tant en termes d'image qu'en termes de lien avec sa propre charte.

5. Analyse de l'évolution des déchets

De 2005 à 2008, la totalité des déchets ménagers au niveau global a augmenté de 4,90% en 3 ans. Cela correspond à une augmentation des déchets de 8,67 kg/habitant/an environ.
Pour autant, la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sur le territoire du SIREDOM a diminué d'environ 3% en 3 ans et constitue la réduction la plus importante sur cette même période. Le produit de la collecte sélective s'accroît quant à lui sérieusement d'une année sur l'autre sur la même période.
Les Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) ont ainsi diminué de 1,5 % de 2005 à 2008 mais représentent 62% de la quantité des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) produits sur le territoire[1].
La diminution des encombrants en porte à porte observée de 2005 à 2008 peut s'expliquer en partie par un transfert des déchets en déchèteries.
L'analyse du tableau des tonnages montre également une forte augmentation de la production de déchets végétaux sur le territoire (+ 26%). En 2008, ils représentaient plus de 75 kg/habitant/an. Ce ratio élevé par rapport aux ratios régionaux, malgré la promotion du compostage domestique, peut s'expliquer par :

- La mise en place de nouvelles collectes de déchets végétaux en porte à porte sur le territoire entrainant l'apparition de tonnages inexistants auparavant,
- Le développement du réseau de déchèteries du SIREDOM,
- Les caractéristiques de l'habitat de la zone concernée par le Programme Local de Prévention,
- Le nombre de communes, seulement une vingtaine, qui participaient à l'opération compostage domestique entre 2006 et 2008.

		Tonnage				Ratio			
		2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008
OM	OMR	48 472	49 720	41 322	40 656	283	289	283	275
Collecte sélective	Verre	4 101	4 078	3 743	3 710	24	24	26	25
	Emballages Journaux magazines	7 346	7 566	6 496	6 657	43	44	45	45
Déchets du quotidien (OMA)		**59 919**	**61 364**	**51 561**	**51 023**	**350**	**357**	**353**	**345**
Déchets occasionnels	Encombrants	4 771	4 926	3 506	3 044	28	29	24	21
	Déchets végétaux	7 418	7 862	7 328	7 701	43	46	50	52
	Déchets communaux	3 358	3 751	2 420	2 161	20	22	17	15
Déchets occasionnels		15 547	16 539	13 254	12 907	91	96	91	87
Apport en déchèteries	Cartons	72	50	92	98	0	0	1	1
	Déchets végétaux	3 097	3 345	2 915	3 666	18	19	20	25
	Ferrailles	747	727	538	491	4	4	4	3
	Inertes	6 575	6 900	6 072	6 689	38	40	42	45
	Tout venant	5 163	5 160	5 435	6 282	30	30	37	43
	Bois	0	840	973	990	0	5	7	7
	Déchets dangereux des ménages	0	0	0	202	0	0	0	1
Apport en déchèteries		**15 654**	**17 022**	**16 025**	**18 417**	**91**	**99**	**110**	**125**
Déchets ménagers	Total DMA	91 120	94 926	80 840	82 347	532	552	554	558

[1] Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : part des ordures ménagères collectées en mélange restant après collectes sélectives
Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) : les OMA sont constituées des OMR et des collectes sélectives.
Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : ce sont les OMR auxquels on ajoute les déchets collectés en déchèterie, les encombrants soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par le service public.

L'évolution des flux de déchets depuis 2005 permet d'ores et déjà de mettre en avant des gisements d'évitement prioritaires à cibler :

- **Les OMA représentent près de 62% de la totalité des DMA,**
- **Les déchets végétaux en constante augmentation représentent 14 % de la totalité des DMA,**
- **Les encombrants en porte à porte,**
- **Le tout venant en déchèteries en augmentation depuis 2005.**

Le développement du compostage domestique mais aussi de pratiques de type « paillage » ou tontes « mulching » semble une nécessité du fait de la forte croissance des quantités de déchets végétaux. Là encore, l'obligation prochaine de mettre en place une tarification incitative doit être utilisée comme un levier.
Cela milite en faveur de la **prise en compte des DMA (et non des seules OMA) dans le cadre du PLP du SIREDOM.**

6. Analyse des premières actions engagées par le SIREDOM

Le SIREDOM vise d'abord ses collectivités adhérentes afin qu'elles relaient les actions de prévention sur leurs territoires respectifs. Ses actions visent principalement 3 publics :

- Les élus et le personnel des communes : à travers la diffusion d'informations, de conseils et d'outils. Ils sont directement sensibilisés mais également incités à développer des actions préventives sur leur territoire,
- Le grand public : grâce à des actions dont l'objectif premier est de rendre les usagers davantage éco-citoyens en modifiant leurs habitudes de consommation.
- Les scolaires : avec des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement visant principalement à faire des enfants de futurs éco-citoyens mais également de réels vecteurs des messages de prévention.

> Actions engagées par le SIREDOM :

Cliquez sur les actions pour accéder à leurs détails :

- Textile
- Stop pub
- Compostage domestique
- Animations scolaires
- « Moins de déchets pour mon école ! »
- Récupération des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Tableau relatif aux actions de prévention portées par le SIREDOM (1/3)

Action	Description	Mise en œuvre	Outils développés	Indicateurs	Résultats obtenus			Points à améliorer
					2007	2008	2009	
Textile	**Lancement :** 2004 **Objectif :** améliorer la récupération textile sur le territoire et détourner le flux textile des OMR. **Description :** aider les communes à organiser la collecte des textiles et à promouvoir la réutilisation à travers le don.	**Démarches :** table ronde avec les associations caritatives, les professionnels de la collecte (entreprises traditionnelles et entreprises d'insertion). Partenariat : charte textile entre le SIREDOM et 3 récupérateurs textiles.	Charte textile Dépliant de sensibilisation destiné au grand public	Textiles collectés	801 T	1036 T	956 T	Identifier l'adresse des bornes des partenaires. Suivre et communiquer les tonnages récupérés aux communes. Renforcer la sensibilisation des usagers.
Stop pub	**Lancement :** 2005 **Objectif :** promouvoir l'utilisation et la diffusion du stop pub sur le territoire et diminuer la quantité d'INS (Imprimés Non Sollicités).	**2005 :** envoi aux collectivités intéressées d'un lot d'autocollants (= 25% des foyers) accompagné d'un kit mode d'emploi (article de presse, suivi, registre, lettre type pour les directeurs des supermarchés locaux et receveurs des Postes). Un courrier a également été envoyé par le SIREDOM.	Fourniture des autocollants Kit mode d'emploi	Nombre d'autocollants en cumulé	49 545	54 135	58 744	Mise à jour du Kit "mode d'emploi" Améliorer le suivi de la distribution des autocollants et du Kit mode d'emploi. Vérifier sur des zones test le nombre de stickers réellement apposés Renouveler les autocollants (problème de dégradation due à l'usure) Enquêtes de satisfaction réalisées en 2006 mais peu de retour des communes Relancer une information en direction des GMS (grandes et moyennes surfaces), distributeurs… Engager un véritable partenariat avec les annonceurs (lesquels ont un intérêt commun avec la collectivité)
				Nombre de foyers équipés (estimation)	18.5%	20.2%	21.9%	

Tableau relatif aux actions de prévention portées par le SIREDOM - suite (2/3)-

Action	Description	Mise en œuvre	Outils développés	Indicateurs	Résultats obtenus			Points à améliorer
					2007	2008	2009	
Compostage Domestique	**Lancement :** 2006 **Objectif :** développer la pratique du compostage sur l'ensemble du territoire et détourner le flux de déchets végétaux et déchets de cuisine. **Description :** aider les communes à acquérir des composteurs, développer le compostage en tas pour les jardins de plus de 600 m2, sensibiliser les habitants.	**Partenariat :** signature d'une convention et d'un avenant financier ainsi que d'une charte de communication entre le SIREDOM et la collectivité. Avant le lancement en 2006 : questionnaire d'évaluation des besoins adressé aux collectivités, réunions avec les collectivités intéressées pour étudier la situation existante, évaluation des besoins en composteurs. Démarches actuelles : rencontre des collectivités souhaitant devenir partenaires de l'opération.	Guide collectivité Kit collectivités : documents liant la collectivité et le SIREDOM, accompagnés d'un dossier de communication. Guide pratique du compostage domestique. DVD à destination des écoles et manifestations. Formations à l'habitant. Exposition compostage en prêt.	Nombre de communes	67	69	88	Comptabiliser le nombre de participants aux formations compostage. Identifier les collectivités inscrites à l'opération mais ne l'ayant pas poursuivie ou ne poursuivant pas les dotations. Récupérer le listing des commandes de composteurs auprès des collectivités. Elaborer un suivi des collectivités pour réaliser les enquêtes de satisfaction des usagers. Mener une enquête de satisfaction dans des zones test afin de mieux estimer le nombre de foyers qui pratiquent réellement le compostage.
				Nombre de composteurs distribués	8 100	12 389	16 684	
				Estimation des quantités de déchets végétaux et déchets de cuisine évitées	1 620	2 477	3 336,8	
				Estimation du nombre de foyers pavillonnaires équipés	NC	NC	NC	
Animations scolaires	**Objectif :** sensibiliser les enfants à la prévention des déchets de manière ludique et leur faire découvrir les gestes simples qui permettent de les réduire.	**Démarches :** réalisation d'animations scolaires sur la prévention des déchets grâce à l'élaboration de jeux pédagogiques par les agents de communication.	Pique-nique écologique : faire le lien entre le mode de consommation et la production de déchets Loto des gestes simples : associer un type de produit aux gestes de prévention permettant d'éviter l'apparition de déchets Compost attitude : découvrir le cycle de la matière, les déchets et les animaux participants au processus de compostage	Nombre d'interventions réalisées (écoles, centres de loisirs, manifestations)	32	25	30	Evaluer les animations et la satisfaction des enseignants (exemple : enquête de satisfaction).

Sommaire actions

Tableau relatif aux actions de prévention portées par le SIREDOM - suite (3/3)-

Action	Description	Mise en œuvre	Outils développés	Indicateurs	Résultats obtenus			Points à améliorer
					2007	2008	2009	
« Moins de déchets pour mon école ! »	**Période :** 2009/2010 **Objectif :** sensibiliser à la prévention des déchets et aux enjeux, acquérir des pratiques limitant la production de déchets et favoriser la modification des comportements au sein de la classe et de l'école. **Description :** accompagner et encadrer une classe dans l'élaboration d'un plan de prévention des déchets visant à réduire leur production.	**Démarches :** accompagner et encadrer une classe dans l'élaboration d'un plan de prévention des déchets visant à réduire leur production au sein de la classe et de l'école.	Le projet se déroule selon la méthode de la « pédagogie de projet », qui consiste à faire des élèves les acteurs principaux du projet. Cette méthode favorise d'une part l'appropriation du projet par les élèves et d'autre part leur motivation par l'implication et l'autonomie qu'elle leur confère. Feuille de route avec planning de travail et points d'étapes avec les Agents de communication du SIREDOM.	NC	NC	NC	NC	Mener une réflexion commune avec les Agents de communication pour le développement de cette action.
Récupération des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	**Objectif :** favoriser le « 1 pour 1 » et améliorer la récupération des DEEE par les collectivités.	**Démarches :** opération de communication grand public sur la récupération des DEEE par les fournisseurs (1 pour 1) et par les entreprises d'insertion.	Dépliant DEEE avec consignes du 1 pour 1	NC	NC	NC	NC	Pas vraiment une action de prévention.

Sommaire actions

D'une manière générale, le retour d'évaluation des actions est insuffisant et ne permet pas un suivi complet des communes et des habitants. La promotion du stop pub en est l'exemple type : le SIREDOM ne connaît pas le nombre exact d'autocollants stop pub distribués ni le nombre de foyers équipés. Les enquêtes de satisfaction proposées par le SIREDOM sont en général peu réalisées par les collectivités.
A contrario, l'opération compostage domestique est l'opération dont la mise en place et la réalisation sont les plus abouties. Le SIREDOM fait d'ailleurs partie des 41 collectivités « exemplaires » du PNSCD pour la mise en œuvre de son opération[4].

A retenir dans le cadre du Programme Local de Prévention
Le SIREDOM constitue un territoire où il existe une « culture prévention » indéniable du fait des actions engagées dès 2002.
Compte tenu des difficultés rencontrées par le SIREDOM actuellement, **l'évaluation et le suivi des actions devront retenir une attention toute particulière du syndicat lors de l'élaboration du Programme.**
L'opération « compostage domestique » est un atout pour développer les autres actions de prévention car elle a permis de mettre en place une organisation et des échanges réguliers entre le SIREDOM et les collectivités en termes de prévention.

Le public scolaire bénéficie d'actions de sensibilisation qu'il serait intéressant de prolonger par des engagements concrets.
Plus généralement, la principale difficulté est le faible lien entre le SIREDOM et les communes de son territoire. Or, la commune est le lieu vers lequel le citoyen se dirige le plus souvent pour obtenir une information, du matériel, ... Il importe donc de réfléchir assez vite à une stratégie permettant de **rapprocher les citoyens des actions menées en s'appuyant sur un véritable « réseau » de correspondants locaux** (communaux ou intercommunaux). Même si le territoire ne sera pas entièrement maillé à moyen terme, cette démarche permettra de disposer de premiers relais. **Ceux-ci peuvent être des élus, des agents de collectivité voire des citoyens volontaires. Ils devront être formés par le SIREDOM afin de diffuser un discours homogène.**
Par ailleurs, la remontée des résultats en termes de quantités de déchets évités est maintenant indispensable.

Un questionnaire visant à recenser les bonnes pratiques et les actions de prévention des déchets déjà engagées sur le territoire a été transmis le 31 mars 2010 et le 8 avril 2010 à l'ensemble des communes du Programme Local de Prévention. (Annexe 2 : questionnaire de recensement des bonnes pratiques).
30 communes sur 82 ont répondu à l'enquête et ont permis de réaliser un bilan des actions mises en place sur le territoire local de prévention des déchets que ce soit à travers les actions portées par le SIREDOM, les manifestations départementales et nationales ou les initiatives propres aux communes.

[4]Le PNSCD : Le Plan National de Soutien au Compostage Domestique lancé par le MEDAD et confié à l'ADEME, vise d'une part à mettre en évidence des opérations exemplaires dont les résultats et les impacts seront évalués, et d'autre part à mieux connaître les diverses pratiques de gestion domestique, à maintenir et valoriser celles considérées comme bonnes.
La mise en place du PNSCD s'articule autour de 4 axes : le développement des connaissances sur le sujet, l'information et la formation des acteurs, le conseil et l'expertise avec la création de différents outils, le soutien à la réalisation des opérations jugées exemplaires.

7. Identification des acteurs et partenaires potentiels

La mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des déchets sur un territoire requiert **le développement d'une coopération durable entre les acteurs publics, privés et associatifs.**
A ce titre, cette partie vise à recenser les acteurs présents sur le territoire du SIREDOM pouvant jouer un rôle au niveau de la prévention des déchets et devenir des relais locaux pour la mise en œuvre d'actions.
Les acteurs peuvent être distingués en deux catégories :

- Les acteurs « existants » qui développent déjà des actions concourant à réduire la quantité et/ou la nocivité des déchets,
- Les acteurs « potentiels », concernés par les activités dominantes sur le territoire.

> Thèmes :

Cliquez sur les actions pour accéder à leurs détails :

- Environnement / Education
- Jardinage / bricolage
- Consommation / Cadre de vie / Famille
- Insertion / Caritatif
- Social / Habitat
- Education
- Loisirs
- Collectivités
- Commerce et artisanat

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - (1/4) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Communes / siège social
Environnement / Education	Sensibilisation des habitants, diffusion d'informations, expositions, ateliers, animations, opérations avec la grande distribution.	CPN Val de Seine Délégation de l'Essonne	Etampes
		Connaître et protéger la nature Val de Juine	Etampes
		Un amour de planète	Saint-Michel-sur-Orge
		Essonne Nature Environnement/ Union Départementale des Associations de Défense de la Nature en Essonne	Epinay-sur-Orge
		Vallée de la Juine nature environnement	Lardy
		Maison de l'environnement	Morsang-sur-Orge
		La petite tortue	Pussay
		Les petits débrouillards	Evry
		Le Geai	Boutigny-sur-Essonne
		Les hêtres pourpres	Etrechy
		Association de protection de l'environnement de la commune de Boutigny-sur-Essonne et environs	Boutigny-sur-Essonne
		Association pour la protection et l'aménagement de Marcoussis	Marcoussis
		Saulx nature environnement	Saulx-les-Chartreux
		Saint-Germain environnement	Saint-Germain-les-Arpajon
		Association pour la sauvegarde du site de Morsang-sur-Seine et de ses environs	Morsang-sur-Seine
		Association racines et futur de Morigny-Champigny	Morigny-Champigny
		La Garenne en Gâtinais	Milly-la-Forêt
		Association des amis de Moigny	Moigny-sur-Ecole

Sommaire thèmes

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - suite (2/7) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Commune / siège social
Jardinage / Bricolage	Développement d'actions sur le jardinage durable, sensibilisation, animations, démonstrations et formations compostage.	Association des jardiniers de France en Essonne	Orsay
		Association du triangle vert	Marcoussis
		Association des jardiniers de France en Essonne	Bondoufle
		Association des jardins potagers	Corbeil Essonnes
		Jardins et partages	Morsang-sur-Orge
		Jardiland	Etampes
		Jardi conseil	Milly-la-Forêt
		Agralys distribution / Franciade distribution	Nozay
		Delbard	Saulx-les-Chartreux
		Gamm vert	Nozay
		Weldom	Oncy-sur-Ecole, Morigny-Champigny
		Bricomarché	Milly-la-Forêt, Saint-Pierre-du-Perray, Etrechy
		Bricorama	Saint-Germain-les-Arpajon
		Mr Bricolage	Epinay-sur-Orge
Consommation / Cadre de vie / Famille	Sensibilisation des habitants, diffusion d'informations, expositions, débats, actions avec la grande distribution, actions du type " bourse d'échange "…	Union départementale CLCV	Brunoy
		UDAF 91 Union Départementale des Associations Familiales	Evry
		Association des familles de Courcouronnes et des ensembles environnants	Courcouronnes

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - suite (3/7) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Communes / sièges social
Insertion / Caritatif	Sensibilisation des habitants, diffusion d'informations, développement d'actions en faveur du réemploi (vêtements, DEEE, mobilier, …)	Croix Rouge Française	Etampes
		Croix Rouge Française	Saint-Germain-les-Arpajon
		Croix Rouge Française	Milly-la-Forêt
		Secours Populaire Français	Milly-la-Forêt
		Secours Populaire Français	Etampes
		Secours Populaire Comité d'Epinay	Epinay-sur-Orge
		Secours Populaire Français Comité de l'Arpajonnais	Saint-Germain-les-Arpajon
		Secours Catholique d'Etrechy	Etrechy
		Secours Catholique équipe de Milly-la-Forêt	Milly-la-Forêt
		Secours Catholique	Etampes
		Le Relais Eure et Loire	Favières
		Emmäus	Longjumeau
		ANRH-Etampes / EA : Entreprise Adaptée Insertion des Personnes Handicapées	Etampes
		SESAME : Sud Essonne Solidarité Aide Multi Emploi (projet de ressourcerie sur Prunay-sur-Essonne)	Maisse
		Pole Economie Solidaire / Agence d'Etampes	Etampes

Sommaire thèmes

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - suite (4/7) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Communes / siège social
Social / Habitat	Diffusion d'outils de communication, informations et conseils.	Caisse d'Allocations Familiales (siège)	Evry
		Caisse d'Allocations Familiales (antenne Arpajon)	Arpajon
	Diffusion d'outils et d'informations en direction des publics en difficulté, sensibilisation et réalisation d'animations ou d'ateliers (compostage, consommer et acheter mieux, …) ?	Fédération des centres sociaux et socioculturels de l'Essonne	
	Sensibilisation des habitants lors d'évènements du type fêtes des quartiers, diffusion d'informations et d'outils de sensibilisation, mise en place du compostage collectif, …	Groupe immobilier les 3F (présent notamment sur Etampes, Milly-la-Forêt, Saint-Germain-les-Arpajon, Saintry-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, …)	Agence de l'Essonne, 23, rue des Froides-Bouillies, Athis Mons
		Groupe immobilier Opievoy (présent notamment sur Etampes, Marcoussis, …)	Direction régionale sud, 16 rue du Bois Guillaume, Evry
		La Sablière, Agence de l'Essonne	22 rue Pasteur, Juvisy-sur-Orge
		Logement francilien direction régionale de gérance Sud (présent sur Epinay-sur-Orge, Nozay, Saint-Pierre-du-Perray, Marcoussis)	34, cours Blaise Pascal, Evry
		Essonne Habitat, entreprise sociale pour l'habitat	2 allée Eugène Mouchot, Ris-Orangis
		Vivr'essonne, Office Public pour l'Habitat (OPH)	41 rue Michel-Ange - Courcouronnes - Evry
		Autres bailleurs, syndicats de copropriétés	
		Agences immobilières	

Sommaire thèmes

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - suite (5/7) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Communes / siège social
Education	Sensibilisation, animations, mise en place du compostage domestique, plan d'actions de prévention interne.	Collèges, lycées, écoles primaires et élémentaires	
	Sensibilisation à travers la diffusion d'outils, débats, actions de réduction des déchets de la structure, …	MJC, Centres de loisirs	
Loisirs	Sensibilisation des ménages lors des rencontres (brocantes, vide greniers, fêtes de quartiers, fêtes des associations), organisation de rencontres pauvres en déchets, promotion du matériel réutilisable, promotion du réemploi.	Associations de quartier, comités des fêtes, associations sportives et randonnées, …	
		Mairies	
	Organisation de bourses d'échanges	Bibliothèques, médiathèques	

Sommaire thèmes

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - suite (6/7) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Communes / siège social
Collectivités	Sensibilisation, relais auprès des collèges.	Conseil général de l'Essonne	
	Sensibilisation des ménages, réunions d'information, débats, relais des actions au niveau local, mise en place de la redevance incitative, diffusion des outils et documents de communication, réduction des déchets végétaux et phytosanitaires, réduction des papiers de bureaux, ...	EPCI de collecte et mairie	
	Sensibilisation à la réduction des déchets, animations.	PNR du Gâtinais	
	Sensibilisation, informations et conseils auprès des ménages, promotion de l'eau du robinet, organisation de bar à eaux, …	Syndicat des eaux de la Juine	
		Syndicat des eaux et d'assainissement de Gironville-sur-Essonne, Buno-Bonnevaux, Prunay-sur-Essonne et Boigneville	
		Syndicat intercommunal des eaux de la Vallée de la Haute Juine	
		Syndicat intercommunal des eaux du Plateau de Beauce	
		Syndicat intercommunal de Boutigny et Vayres-sur-Essonne	
		Syndicat des eaux et d'assainissement de Chalo et Saint-Hilaire	
		Syndicat intercommunal des eaux de la Vallée de l'Ecole	
		Société des Eaux de l'Essonne	

Sommaire thèmes

Tableau d'identification des acteurs et partenaires potentiels - suite (7/7) -

Thèmes	Actions envisageables	Acteurs relais recensés / porteurs d'actions potentiels	Communes / sièges social
Commerce et artisanat	Action de sensibilisation des ménages et professionnels, animations, promotion du réemploi et de la réparation.	CCI	
		CMA	
	Promotion du réemploi et de la réparation.	Artisans de la réparation	
	Sensibilisation du grand public, récupération et reconditionnement des cartouches d'encre, toner, …	LCR	Athis-Mons
		Core Essonne Val	Courson-Monteloup
		Bureau Vallée	Sainte-Geneviève-des-Bois
		Cartridge World	Etampes, Savigny-sur-Orge
	Opérations " chariot maxi/mini déchets ", étiquetage de produits pauvres en déchets, stand d'informations et de sensibilisation du grand public.	Atac	Marcoussis
		Carrefour	Etampes, Villabé
		Carrefour Market	Epinay-sur-Orge, Etampes, Milly-la-Forêt
		Centre Leclerc	Etampes
		Intermarché	Etrechy, Maisse, Saint-Germain-lès-Arpajon, Saint-Pierre-du-Perray, Etampes, Oncy-sur-Ecole, Janville-sur-Juine
		Les 5 Fermes	Chamarande
		Ecomarché	Lardy

Sommaire thèmes

8. Gisements d'évitement prioritaires et stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention proposée à l'issue de ce diagnostic consiste à s'appuyer sur des relais locaux, créer des éléments fédérateurs et enfin s'appuyer sur l'opération compostage domestique, lancée depuis 2006 par le SIREDOM et qui représente l'opération dont la mise en œuvre et le suivi restent les plus aboutis.

S'appuyer sur des relais locaux

La première partie du diagnostic a mis en avant la difficulté pour le SIREDOM de suivre un nombre important de communes dans la mise en place et le suivi d'actions de prévention. Compte tenu de ce fait, le SIREDOM doit chercher à s'appuyer sur des « territoires relais » afin de conduire le Programme Local de Prévention.
Malgré des moyens humains parfois peu développés, le SIREDOM devra identifier des correspondants avec l'aide de ses élus au sein de chaque EPCI à compétence collecte, condition indispensable à la mise en œuvre du Programme Local de Prévention et à l'atteinte des objectifs du Programme.
Les correspondants auront pour mission d'être les interlocuteurs du SIREDOM en matière de prévention et les relais des actions de prévention au sein de leurs communes afin de favoriser l'essaimage des actions et leurs suivis.

Dans le but de mobiliser les correspondants des collectivités et de les impliquer dans le Programme de prévention, le SIREDOM peut commencer par organiser des sessions de formation et de sensibilisation à la prévention des déchets leur permettant de devenir de véritables « référents prévention » sur leur territoire.

Créer des éléments fédérateurs et dynamisants

Afin de relier les initiatives locales avec celles portées par le SIREDOM et fédérer l'ensemble des acteurs autour des enjeux du Programme Local de Prévention, il est important de créer une identité visuelle du Programme Local de Prévention (slogan, logo…) que les collectivités et les partenaires peuvent s'approprier. Pour ce faire, ceux-ci devront être associés à l'élaboration et au choix de l'identité.
Autre élément déclencheur d'une dynamique, **la communication directe en direction des citoyens lors d'évènements locaux doit être privilégiée par le SIREDOM.** En effet, les manifestations locales sont par essence des temps appropriés à la sensibilisation de la population dans une atmosphère conviviale. La réflexion et le développement d'animations lors des évènements locaux permettraient à la fois de **toucher un nombre important d'habitants et de rapprocher le SIREDOM de ses communes.**
Afin de s'inscrire dans une démarche participative avec les acteurs, le SIREDOM doit envisager la création de groupes de travail autour de projets ou de thèmes adaptés aux caractéristiques du territoire permettant la participation et l'implication des acteurs. Cette démarche pourra dynamiser le territoire, favoriser l'appropriation et les échanges d'idées afin de construire des partenariats pérennes.
L'organisation de « débats prévention », d'événements de type « bourses d'idées » ou de « forums associatifs » serait également l'occasion de poursuivre les efforts de mobilisation de l'ensemble des communes et acteurs du territoire autour du Programme Local de Prévention.

Accroître la visibilité des informations prévention

Le SIREDOM est aujourd'hui reconnu pour sa **compétence en termes de sensibilisation des habitants et du grand public et de réalisation d'outils de communication** proposés à ses collectivités adhérentes et clientes.
Dans le but d'**améliorer la visibilité des messages de prévention**, le SIREDOM doit dans un premier temps mener une réflexion sur les outils de communication transversaux dans lesquels les informations liées à la prévention sont parfois cachées par les informations sur le tri. Pour exemple, le guide du tri et de la prévention possède une page consacrée aux gestes permettant de réduire sa production de déchets. Pour autant, cette page se trouve à la fin du document. L'intégration des actions et des gestes de prévention aux côtés des conseils de tri permettrait aux habitants de voir en un clin d'œil l'ensemble des alternatives qui sont à sa portée pour jeter mieux et moins.
Le réseau des déchèteries est également un atout et peut devenir un vecteur d'informations performant permettant de sensibiliser directement les habitants à la prévention des déchets et promouvoir les actions de prévention. Pour exemple, la mise à disposition de compost sur la plupart des déchèteries du SIREDOM[5] pourrait être conjuguée à la mise en place d'un panneau rappelant l'alternative du compostage domestique. Pour aller encore plus loin, un panneau d'information sur les alternatives possibles devrait être apposé au niveau de chacune des bennes.
Outre ces possibilités, la création, avec l'appui des acteurs existants, d'une banque d'images prévention serait utile pour la création des outils de communication et des articles de sensibilisation du SIREDOM, des collectivités mais également des partenaires.

Utiliser le compostage domestique comme « cheval de Troie » pour d'autres actions

L'opération compostage domestique proposée par le SIREDOM à l'ensemble de ses collectivités adhérentes et clientes depuis 2006 connaît un développement important avec 88 communes inscrites à l'opération fin 2009 contre 50 fin 2006[6].
D'une certaine manière, l'aboutissement de cette action de prévention des déchets au niveau du territoire du SIREDOM est dû au fait que le compostage domestique reste dans une logique de gestion des déchets et s'assimile assez bien pour l'usager au tri. La distribution de composteurs permet à l'usager d'associer sa démarche à une véritable pratique se concrétisant à travers l'utilisation de matériels.

De plus, l'intérêt grandissant des Français pour les activités liées à la maison et au jardin conjugué au développement et l'engouement pour la pratique du compostage domestique au niveau national ont certainement joué un rôle non négligeable dans la réussite de cette opération au niveau local.

Au-delà de ces constats, **l'élaboration de l'opération elle-même et les modalités de partenariat entre le SIREDOM et ses collectivités ont très certainement contribué au développement de l'opération à l'échelon local**. La signature d'une convention pour l'acquisition des composteurs et d'une charte pour la communication et la sensibilisation des habitants concrétise le partenariat SIREDOM / collectivité et marque l'engagement réciproque des deux parties pour la bonne marche de l'opération. L'ensemble des outils méthodologiques proposé par le SIREDOM à ses collectivités leur permet d'avoir une vision d'ensemble sur le déroulement de l'opération, du recensement des besoins au suivi des habitants, tout en laissant une autonomie certaine aux collectivités.
Le SIREDOM devra s'appuyer sur cette opération et s'en inspirer pour développer son plan d'action.
Compte tenu de l'enthousiasme des collectivités et des habitants pour la pratique du compostage mais aussi de la part croissante des déchets végétaux produits sur le territoire, **il apparaît nécessaire de proposer des actions dans le prolongement logique du compostage.**
Dans cet esprit, la **promotion de la pratique du jardinage pauvre en déchets**, déjà mise en œuvre au sein de certaines communes, est à privilégier. Les évènements culturels et de loisirs organisés en Essonne, à l'image « des bourses aux plantes », sont à développer pour sensibiliser et agir sur cette thématique.

[5] Seule la déchèterie de Juvisy-sur-Orge n'a pas la capacité de proposer ce service aux usagers
[6] Ces chiffres ne tiennent pas compte de la CA Seine Essonne qui met en œuvre sa propre opération compostage domestique. Pour rappel, 5 communes adhèrent à la CA Seine Essonne.

Améliorer les indicateurs de suivi

Dans cette optique, le SIREDOM propose de réaliser une **enquête sur les habitudes de consommation et la sensibilité des habitants liées à la prévention des déchets tous les 2 ans.**
L'objectif de ce sondage est de renseigner le SIREDOM et les communes sur les habitudes de consommation, les gestes d'achats et de réutilisation des habitants. Il permettra de définir des indicateurs de suivi au point zéro du Programme Local de Prévention et d'en mesurer l'impact les années suivantes.
En effet, **l'intérêt d'une telle enquête est double** puisqu'elle fournira des **informations sur les modes de consommation et la sensibilité des usagers et mesurera l'évolution des comportements dans la mesure où l'enquête est reconduite régulièrement.**
En ce sens, le SIREDOM pourra disposer d'un indicateur d'impact permettant d'évaluer les changements de comportements induits par le PLP.

Gisements d'évitement prioritaires

Le diagnostic du territoire réalisé permet de mettre en avant les flux de déchets et les gisements d'évitements correspondants à cibler en priorité par le Programme Local de Prévention des déchets. Il s'agira ensuite pour le SIREDOM d'identifier pour chacun des produits suivants les actions de prévention qui pourront être mises en œuvre.

Produits	Gisements de déchets impactés	Cibles potentiellement concernées
Produits alimentaires (produits non consommés, restes alimentaires)	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Ménages
Textiles	OMR	Ménages
Déchets végétaux	Déchets Végétaux	Ménages, services des collectivités
Emballages (recyclables et non recyclables)	OMR, Collecte Sélective (CS)	Ménages
Imprimés non sollicités		Ménages
Produits liés à l'entretien des jardins et de la maison	OMR et Déchets Occasionnels (DO)	Ménages, services des collectivités
Produits de bricolage (DDM, BTP, …)		Ménages, professionnels
Produits liés à la petite enfance (couches, lingettes, accessoires, équipements, jouets, …)		Ménages, crèches, assistantes maternelles
Produits liés aux activités de bureau (papiers, petits matériels de bureautique,…)	OMR, CS, DO	Ménages, services des collectivités, entreprises
Biens d'équipement et de maison (mobilier, DEEE, outils et machine, vaisselle, …)	DO	Ménages

OBJECTIFS DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION

Le portrait du territoire, réalisé à travers la phase de diagnostic, permet de définir les objectifs du Programme Local de Prévention porté par le SIREDOM sur 5 ans, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

La loi Grenelle stipule que l'un des objectifs nationaux est : " partant de 360 kg/habitant/an, de réduire a minima la production d'ordures ménagères et assimilées de 25kg/habitant en 5 ans ". Cet objectif minimum est à moduler en fonction du niveau de production des déchets de la collectivité (état initial de production d'OMR + collectes sélectives) au moment du lancement du Programme. Rapportée à 360 kg, une réduction de 25 kg représente un effort de 7 %.

L'objectif principal de résultats à 5 ans de chaque collectivité est ainsi calculé sur la base de 7% de sa production au démarrage du Programme. Ce mode de calcul, développé par l'ADEME, permet de tenir compte de l'effort déjà réalisé par les collectivités en dessous de cette moyenne et de l'effort supplémentaire à faire pour celles qui sont au-dessus. Les collectivités peuvent naturellement se fixer des objectifs plus ambitieux mais dans tous les cas, ils doivent être conformes aux orientations du Plan de prévention lorsqu'il existe.

1. Objectifs généraux du Programme Local de Prévention des déchets

L'analyse de l'évolution des flux de déchets depuis 2005, réalisée lors du diagnostic du territoire, milite en faveur de la prise en compte des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et non des seules Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) dans le Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM. C'est pourquoi le SIREDOM se fixe 3 objectifs à atteindre d'ici 5 ans par rapport aux déchets ménagers et assimilés :

Objectif 1 : réduire de 7% la quantité d'OMA d'ici 5 ans

L'objectif du Programme Local de Prévention des déchets est de réduire de 7% en 5 ans les quantités d'OMA par habitant par rapport à 2008, année de référence. Pour le territoire considéré par le Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM, cela correspond à une diminution de 24,22 kg/habitant d'ici 2014.

Objectif 2 : limiter puis réduire les quantités de déchets occasionnels d'ici 5 ans

Sous objectif 1 : stabiliser puis réduire les quantités de déchets végétaux

Le diagnostic du territoire a mis en avant une forte croissance de la production de déchets végétaux sur le territoire du Programme.

C'est pourquoi, le SIREDOM se fixe également comme objectif de stabiliser puis réduire les quantités de déchets végétaux par habitant grâce au développement du compostage domestique mais également par la promotion d'alternatives du type « paillage » et « tonte mulching ».

Sous objectif 2 : stabiliser puis réduire les encombrants en porte à porte

Le Programme Local de Prévention des déchets fixe également comme objectif la stabilisation puis la réduction des encombrants via la promotion de la réutilisation, de la réparation ou encore du don.

Objectif 3 : réduire la nocivité des déchets

Le SIREDOM souhaite également réduire la nocivité des déchets en s'attachant à développer des actions, visant les produits contenant des substances dangereuses : promotion des ampoules basse consommation et sensibilisation sur leur orientation en fin de vie, promotion du bricolage sans substance dangereuse ou encore promotion de la recharge des cartouches d'encre.

2. Objectifs secondaires du programme local de prévention des déchets

Accroître la visibilité du Programme Local de Prévention des déchets et des messages de prévention,
Créer une dynamique territoriale en s'appuyant sur des relais locaux,
Elever la conscience environnementale et faire évoluer les comportements des habitants.

PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL

Selon les dispositions de l'ADEME, le plan d'actions du Programme Local de Prévention doit viser les 5 thématiques suivantes :

- La sensibilisation,
- Les actions éco-exemplaires,
- Les actions emblématiques nationales,
- Les actions d'évitement de la production de déchets,
- Les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.

Pour atteindre les objectifs du Programme Local de Prévention des déchets, le SIREDOM a élaboré un plan d'actions.

Cliquez sur les thèmes pour accéder à leurs détails

> Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets

- Sensibilisation en milieu scolaire (jeux),
- Opération « Moins de déchets pour mon école ! »,
- Sensibilisation aux achats éco-responsables,
- Sensibilisation du grand public à la prévention.

> Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités

- Exemplarité SIREDOM,
- Exemplarité des collectivités,
- Sensibilisation à la prévention destinée aux élus et personnels communaux.

> Thème 3 : actions emblématiques nationales

- Promotion du compostage domestique,
- Promotion du compostage collectif,
- Promotion du stop pub.

> Thème 4 : évitement de la production de déchets

- Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations,
- Promotion de l'eau du robinet,
- Promotion de la réparation et de la réutilisation.

> Thème 5 : actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

- Promotion des ampoules basse consommation et bonne gestion en fin de vie,
- Sensibilisation à la reprise du « 1 pour 1 » et à la récupération des DEEE,
- Jardiner au naturel,
- Sensibilisation aux DDM.

Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets

Fiche action n° 1 :
Sensibilisation en milieu scolaire

Etat d'avancement : action en cours
Date de lancement : 2006

Descriptif de l'action
Réalisation d'animations scolaires sur la prévention des déchets grâce à l'élaboration de jeux pédagogiques par les agents de communication du SIREDOM :

- Le pique-nique écologique : faire le lien entre le mode de consommation et la production de déchets
- Le loto des gestes simples : associer à un type de produit les gestes de prévention à accomplir pour éviter l'apparition de déchets
- La compost attitude : découvrir le cycle de la matière, les déchets et les animaux participant au processus de compostage
- La course au goûter : réaliser ses courses pour un goûter mini déchets

Objectif : sensibiliser les enfants à la prévention des déchets et leur faire découvrir de manière ludique les gestes simples qui permettent de réduire les déchets

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre d'animations réalisées

Etapes clés de l'action :

- Réflexion, réalisation de jeux et animations
- Guide des animations des agents de communication destiné aux établissements scolaires
- Programmation des animations
- Courrier de confirmation des animations aux Maires / Présidents et établissements scolaires
- Réalisation des animations

Outils réalisés : jeux pédagogiques

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME				
Conseil Général 91				
SIREDOM				

Mode de communication :
Mobilisation des partenaires et citoyens : contact téléphonique, courrier, site internet
Mise en œuvre de l'action : animations
Valorisation des résultats : newsletter, rapport d'activité du SIREDOM, site internet

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : agents de communication du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 9 000 €

Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets

Fiche action n° 2 :
Opération « Moins de déchets pour mon école ! »

Etat d'avancement : action en cours
Date de lancement : 2010

Descriptif de l'action : accompagner et encadrer des classes dans l'élaboration d'un plan de prévention des déchets visant à réduire la production de déchets.

Objectifs : sensibiliser à la prévention des déchets et aux enjeux, acquérir des pratiques limitant la production de déchets et favoriser la modification des comportements au sein de la classe et de l'école. Projet pédagogique dont les enfants sont les principaux acteurs.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de classes ayant participé

Etapes clés de l'action :

- Appel à candidatures comprenant un règlement, une fiche d'inscription et de motivation des classes
- Sélection des classes
- Accompagnement des classes dans le projet
- Journée de rencontre et d'échanges entre les classes

Outils réalisés :

- Carnet de bord
- Dossier d'appel à candidatures

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
Etablissements scolaires			■	
Association Art Eco			■	■
SIREDOM		■	■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : appel à candidatures aux établissements scolaires, site internet.
- Mise en œuvre de l'action : animations, bilan d'étape, carnet de bord.
- Valorisation des résultats : journée de rencontre, newsletter, site internet, courrier aux élus, médias locaux.

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : agents de communication
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 25 000 €

Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets

Fiche action n° 3 : Sensibilisation aux achats éco-responsables

Etat d'avancement : action prévisionnelle
Date de lancement : 2011

Descriptif de l'action : sensibiliser les consommateurs aux achats responsables et aux produits générant moins de déchets au sein d'enseignes de la grande distribution à travers l'animation de stands « caddies comparatifs » et de l'étiquetage de produits.

Objectif : inciter les consommateurs à acheter des produits pauvres en déchets tout en leur montrant l'intérêt économique.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de stands/animations réalisés
Impact	Participation	% d'habitants indiquant être attentifs aux emballages lors de leurs achats

Etapes clés de l'action :

- Identifier les grandes surfaces volontaires et associations
- Rencontrer les partenaires potentiels et développer le partenariat
- Approfondir conjointement l'action
- Réaliser l'action (caddie malin et/ou stop rayon)

Outils prévisionnels :

- Course au goûter,
- Guide internet,
- Exposition achats responsables

Partenariats mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
France Nature Environnement		■		■
Grandes surfaces		■		■
PNR du Gâtinais		■	■	
Associations		■	■	
SIREDOM	■	■	■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : rencontres
- Mise en œuvre de l'action : animations, stands
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, courrier aux élus, médias locaux

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : agents de communication, service prévention, associations de consommateurs
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 5 000 €

Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets

Fiche Action n° 4 :
Sensibilisation du grand public à la prévention

Etat d'avancement : action prévisionnelle
Date de lancement : 2012

Descriptif de l'action : organiser avec les collectivités des soirées débat avec les habitants sur le thème de la prévention des déchets.

Objectif : sensibiliser les habitants à la prévention des déchets à travers l'organisation de soirées débat.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de soirées débat

Etapes clés de l'action :

- Choisir un prestataire
- Identifier les collectivités intéressées
- Organiser la soirée
- Réalisation de la soirée débat

Outils prévisionnels : NC

Partenariats mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
Prestataire		■	■	
Collectivités		■	■	■
SIREDOM	■	■	■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courriers, rencontres collectivités
- Mise en œuvre de l'action : soirées débat, diffusion outils de communication
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, courrier aux élus, médias locaux

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 4 500 €

Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités

Fiche action n° 1 : Exemplarité du SIREDOM

Etat d'avancement : action prévisionnelle
Date de lancement : 2011
Descriptif de l'action : mettre en œuvre auprès des services du SIREDOM des actions destinées à réduire les déchets produits par les services.

Objectifs : donner de la crédibilité aux actions du SIREDOM et à la démarche d'exemplarité. Mobiliser l'ensemble de l'équipe du SIREDOM sur la thématique « Prévention » en adoptant une démarche participative. Le SIREDOM disposera ainsi d'une action de démonstration des avantages et de la faisabilité de la réduction des déchets.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre d'actions proposées
Impact	Participation	Nombre d'actions mises en place par les services

Etapes clés de l'action :

- Réaliser un diagnostic de la production de déchets des services du SIREDOM
- Organiser une réunion avec l'ensemble des services
- Elaborer un plan d'actions visant les déchets identifiés avec la participation de l'ensemble du personnel
- Elaboration des outils et mise en place des actions

Outils prévisionnels :

- Affiches
- Guide de l'impression

Partenariats mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
SIREDOM	■	■	■	■
Prestataire			■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et du personnel : entretien avec les services, questionnaire, note de la Direction
- Mise en œuvre de l'action : entretien avec chaque service, réunion de lancement et mise en place du plan d'actions
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, Comité Syndical

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 5 000 €

Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités

Fiche action n° 2 : Exemplarité des collectivités

Etat d'avancement : action prévisionnelle
Date de lancement : 2013

Descriptif de l'action : proposer aux collectivités de mettre en œuvre au sein de leur structure des actions destinées à réduire les déchets produits par leurs services

Objectifs : promouvoir l'exemplarité des collectivités du SIREDOM

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre d'appels à candidatures
Impact	Participation	Nombre de chartes d'engagements signées

Etapes clés de l'action :

- Réaliser un recueil des bonnes pratiques déjà mises en place par les collectivités du SIREDOM afin d'essaimer ces démarches vers les autres collectivités
- Elaborer une charte d'exemplarité dans laquelle plusieurs actions visant à réduire les quantités ou la nocivité de leurs déchets seront proposées aux collectivités. (compostage des déchets végétaux des services techniques, broyage, paillage, réduction des produits phytosanitaires, réduction des papiers de bureaux, ...). Parmi ce choix d'actions, les collectivités volontaires devront s'engager à développer au moins 2 actions
- Courrier d'appel à candidatures
- Organiser une réunion d'informations et de mobilisation avec les collectivités
- Signature des chartes avec les collectivités volontaires
- Mise en place des actions et suivi des collectivités
- Organiser une réunion « échanges d'expériences exemplaires avec témoignages »

Outils réalisés :

- Recueil des bonnes pratiques
- Charte d'exemplarité

Partenariats mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
Collectivités			■	■
SIREDOM	■	■	■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et des agents des collectivités : rencontre, courrier, réunion d'information
- Mise en œuvre de l'action : élaboration du recueil de bonnes pratiques et de la charte d'exemplarité
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, Comité Syndical

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : Service prévention
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 3 000 €

Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités

Fiche action n° 3 : Sensibilisation du personnel des collectivités

Etat d'avancement : action prévisionnelle
Date de lancement : 2012

Descriptif de l'action : proposer des modules de formation aux différents services des collectivités

Objectifs : sensibiliser les élus et personnels communaux à la prévention des déchets

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de formations réalisées
Impact	Participation	Nombre de communes engagées

Etapes clés de l'action :

- Recenser les besoins en formation via les élus et les directions des collectivités
- Proposer des modules de formations
- Préparer les documents de formation (powerpoint)
- Courrier d'information et d'incitation en direction des collectivités
- Organisation et réalisation des sessions de sensibilisation

Outils de communication :

- Powerpoint de formation

Partenariats mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
Collectivités			■	■
SIREDOM	■	■	■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires, des élus et agents des collectivités : courrier, réunion de préparation
- Mise en œuvre de l'action : session de sensibilisation
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet du SIREDOM

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 1 000 €

Thème 3 : actions emblématiques nationales

Fiche action n°1 : Promotion du compostage domestique

Etat d'avancement : en cours
Date de lancement : 2006

Descriptif de l'action : promouvoir la pratique du compostage domestique sur le territoire du SIREDOM.

Points d'améliorations : comptabiliser le nombre de participants aux formations compostage, connaître le nombre de foyers équipés par collectivité, élaborer un suivi des collectivités pour réaliser les enquêtes de satisfaction des usagers.

Objectifs : réduire les déchets végétaux et les OMR traités par le SIREDOM.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de composteurs distribués
	Réalisation	Nombre de communes engagées
Impact	Participation	% d'habitants ayant déclaré pratiquer le compostage
	Participation	Nombre de foyers équipés
	Flux évité	Déchets végétaux et déchets de cuisine détournés

Etapes clés de l'action :

- Courrier d'information incitatif, rencontre de la collectivité intéressée par l'opération
- Délibération de la collectivité, signature de la convention de mise à disposition de composteurs et de la charte de suivi et de communication
- Commande de composteurs et communication
- Distribution des composteurs, suivi et évaluation

Outils de communication :

- Kit « élu » (CD) comprenant un dossier technique et un dossier communication,
- Guide pratique du compostage pour les habitants,
- Un DVD,
- Une exposition compostage composée de 4 panneaux informatifs,
- Des formations à l'habitant

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
Conseil Général 91	■			
Collectivités			■	
Associations		■	■	
SIREDOM	■	■	■	■
Prestataire				■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier, contact téléphonique
- Mise en œuvre de l'action : rencontre, commande, mise à disposition des outils de communication
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, rapport d'activité du SIREDOM

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 2 300 000 €

Thème 3 : actions emblématiques nationales

Fiche action n°2 : Promotion du compostage collectif

Etat d'avancement : action prévisionnelle
Date de lancement : 2012

Descriptif de l'action : promouvoir la pratique du compostage domestique en milieux collectifs. Le SIREDOM accompagne les résidences volontaires à développer le compostage en pied d'immeuble. Ainsi, le SIREDOM aide les collectivités à identifier les collectifs intéressés, à mettre en place les opérations et sensibiliser les habitants.

Objectif : réduire les déchets végétaux et les OMR traités par le SIREDOM.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Résidences impliquées
Impact	Participation	Nombre de foyers impliqués
	Flux évités	Déchets végétaux et déchets de cuisine détournés

Etapes clés de l'action :

- Créer un partenariat avec les bailleurs et collectivités intéressés
- Rencontre des bailleurs et/ou collectivités intéressés par l'opération
- Réunion d'information avec bailleurs et résidences volontaires (identifier le relais au sein de la résidence et les habitants volontaires)
- Signature d'une charte d'engagement et de suivi entre les partenaires
- Mise en place des composteurs, formations aux habitants
- Suivi des résidences engagées

Outils de communication :

- Kit « élu » (CD) comprenant un dossier technique et un dossier communication,
- Un guide pratique du compostage pour les habitants,
- Un DVD,
- Une exposition compostage,
- Des formations à l'habitant

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
Conseil Général 91	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Collectivités		■	■	
Bailleurs		■	■	
Prestataire(s)				■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier, contact téléphonique, site internet
- Mise en œuvre de l'action : rencontre, réunion d'information, commande, formation et mise à disposition des outils de communication, inauguration des sites
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, rapport d'activité du SIREDOM

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : inclus dans le budget compostage domestique

Thème 3 : actions emblématiques nationales

Fiche action n°3 : Promotion du Stop pub

Etat d'avancement : en cours
Date de lancement : 2005

Descriptif de l'action : promouvoir l'utilisation et la diffusion d'autocollants Stop pub afin de permettre aux habitants de ne plus recevoir les Imprimés Non Sollicités (INS) dans leurs boîtes aux lettres si tel est leur choix.

Points d'améliorations : le diagnostic a mis en évidence la nécessité de relancer l'opération afin d'améliorer son suivi et son impact en agissant à la fois en direction des annonceurs et des distributeurs.

Objectif : diminuer la quantité d'INS

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre d'autocollants distribués
Impact	Participation	% déclarant posséder un autocollant
	Participation	% respect de l'autocollant
	Flux évités	Quantité de papier évité

Etapes clés de l'action :

- Mettre à jour le kit mode d'emploi « stop pub »
- Relancer l'opération via un courrier en direction des collectivités avec le kit mode d'emploi mis à jour
- Commander puis distribuer les autocollants à la demande des collectivités
- Relancer en parallèle une information en direction des GMS (grandes et moyennes surfaces) et annonceurs
- Mettre en place un partenariat avec ces derniers afin d'améliorer le respect de l'autocollant
- Suivre l'évolution des boîtes à lettres équipées et du respect des autocollants via l'enquête sur les habitudes de consommation réalisée tous les 2 ans

Outils de communication :

- Un kit mode d'emploi
- Des affiches
- Des autocollants

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Collectivités			■	
GMS et annonceurs		■	■	

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier d'information, site internet
- Mise en œuvre de l'action : rencontre des GMS et annonceurs, diffusion des autocollants et kit mode d'emploi
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT **Budget estimatif (hors frais de personnel)** : 7 000 €

Thèmes 4 : évitement de la production de déchets

Fiche action n°1 : Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations

Etat d'avancement : en cours
Date de lancement : 2006

Descriptif de l'action : inciter les collectivités à développer la collecte des textiles avec nos partenaires et promouvoir le don de vêtements.

Points d'amélioration : le diagnostic a mis en évidence la nécessité d'identifier les bornes textiles, d'accroître la sensibilisation des habitants et la communication en direction des collectivités.

Objectifs : développer la récupération des textiles sur le territoire et détourner le flux textile des OMR tout en améliorant le réemploi.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de guides distribués
	Réalisation	Nombre de bornes implantées
Impact	Participation	Nombre de collectivités équipées
	Participation	% d'habitants indiquant donner leurs vêtements
	Flux évités	Quantité de textiles détournés

Etapes clés de l'action :

- Développer et diffuser un kit de communication sur le textile
- Etudier la couverture du territoire en matière de bornes textiles et autres acteurs du secteur
- Rencontrer les EPCI à compétence collecte
- Proposer aux collectivités de développer les bornes à vêtements sur leur territoire par l'intermédiaire de nos partenaires
- Informer les collectivités sur les associations et retoucheurs présents sur le territoire

Outils de communication :

- Dépliant « nos vêtements ne sont pas des déchets »
- Affiches (format 40 x 60 cm et 120 x 176 cm)

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Collectivités			■	
Eco TLC		■		■
Le Relais Eure et Loire		■		■
Ecotextile		■		■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier, réunion
- Mise en œuvre de l'action : réunion avec EPCI ou communes intéressées
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 7 000 €

Thèmes 4 : évitement de la production de déchets

Fiche action n°2 : Promotion de l'eau du robinet comme eau de boisson

Etat d'avancement : prévisionnelle
Date de lancement : 2011

Descriptif de l'action :
Promouvoir l'eau du robinet comme eau de boisson à travers :

- Une campagne de sensibilisation en direction des habitants suite au développement d'un partenariat avec les distributeurs d'eau potable et les professionnels de santé.
- Des réunions publiques d'informations sur l'eau du robinet au sein des collectivités avec des animations de type « bar à eau ».

Objectif : diminuer les quantités d'emballages (bouteilles d'eau)

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de partenariats
Impact	Participation	% d'habitants déclarant boire l'eau du robinet systématiquement
	Flux évités	Quantité d'emballages évités

- Etapes clés de l'action :
- Réunion avec les collectivités compétentes en matière de distribution d'eau potable pour engager un partenariat
- Elaboration des outils (rencontre avec les délégataires pour envisager leur participation au financement et à la diffusion)
- Promotion de l'opération en direction des professionnels de santé pour partenariat
- Manifestation officielle de lancement avec conférence de presse, animation « bar à eau »
- Diffusion des outils et documents auprès des usagers et actions de terrain

Outils de communication :

- Affiches
- Brochures

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Collectivités		■	■	
Syndicat des eaux		■	■	■
Associations			■	■
Professionnels de santé			■	■

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier, réunion d'information, rencontre de professionnels de santé pour développer un partenariat
- Mise en œuvre de l'action : diffusion d'outils de sensibilisation, réunion publique, « bar à eau »
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, presse

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 8 000 €

Thèmes 4 : évitement de la production de déchets

Fiche action n°3 : Promotion de la réparation et de la réutilisation

Etat d'avancement : prévisionnel
Date de lancement : 2013

Descriptif de l'action : promouvoir la réparation et la réutilisation des équipements via des campagnes de communication et l'organisation de journées de la réparation à l'image de l'opération « Village sans Gaspillage » initiée par le CG 91.

Objectif : diminuer les encombrants et les biens d'équipement

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de manifestations organisées
Impact	Participation	% d'habitants indiquant faire appel aux artisans de la réparation

Etapes clés de l'action :

- Elaborer les outils de communication (affiche, kit méthodologique)
- Rencontrer le Conseil Général, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour approfondir l'action conjointement sur la base de leur expérience
- Courrier à l'ensemble des collectivités du PLP pour établir une liste de communes intéressées par les opérations (vide greniers, brocantes, …)
- Réunions de préparation avec les partenaires
- Organiser la manifestation et le recrutement des participants
- Réaliser la manifestation

Outils de communication :

- Affiche
- Kit méthodologique

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■			
SIREDOM	■	■	■	■
Collectivités			■	
Conseil Général 91		■	■	■
Chambre de Métiers et de l'Artisanat		■	■	
Artisans réparation			■	

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : réunion, courrier
- Mise en œuvre de l'action : organisation et réalisation des manifestations
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, presse

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 4 000 €

Thème 5 : actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

Fiche action n°1 : Sensibilisation à la reprise du « 1 pour 1 » et à la récupération des DEEE

Etat d'avancement : en cours
Date de lancement : 2008

Descriptif de l'action : développer une campagne de sensibilisation en direction des habitants via la diffusion d'un guide pratique et d'affiches sur le « 1 pour 1 ».

Objectifs : favoriser le « 1 pour 1 » et la récupération des DEEE

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de guides et affiches distribués
Impact	Participation	% d'habitants déclarant pratiquer le « 1 pour 1 »

Etapes clés de l'action :

- Création des outils de communication
- Rencontrer ECOLOGIC pour approfondir et améliorer l'action existante
- Courrier d'information aux collectivités
- Diffusion des outils

Outils de communication :

- Guide pratique
- Affiches

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME				
SIREDOM				
Ecologic				
Collectivités				

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier, newsletter, site internet
- Mise en œuvre de l'action : création des outils, diffusion
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 5 000 €

Thème 5 : actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

Fiche action n°2 : Ampoules basse consommation et fin de vie

Etat d'avancement : prévisionnel
Date de lancement : 2011

Descriptif de l'action
Il s'agit de développer un partenariat avec RECYLUM et les distributeurs afin de :

- Promouvoir l'usage des ampoules fluocompactes
- Répondre aux interrogations des citoyens
- Favoriser une densité accrue des points de dépôt

Objectifs : diminuer la part des ampoules fluocompactes présente dans les OMR et améliorer le captage.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de dépliants distribués
Impact	Participation	Nombre de distributeurs partenaires
	Participation	% d'habitants indiquant jeter leurs ampoules dans les OMR

Etapes clés de l'action :

- Rencontre avec RECYLUM pour présenter notre projet et obtenir leur appui, des conseils et un co-financement
- Courrier aux distributeurs (généralistes et bricolage) du territoire du SIREDOM comportant le rappel de leurs obligations de reprise. Ce courrier visera à recenser ceux qui appliquent la reprise et à leur proposer un partenariat
- Contact téléphonique / rencontre en fonction des réponses
- Proposition de partenariats
- Elaboration des outils de communication
- Conférence de presse avec RECYLUM et les enseignes prêtes à un partenariat
- Mise à disposition des outils auprès des collectivités adhérentes

Outils de communication :

- Guide pratique
- Affiches

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Recylum		■	■	
Distributeurs			■	

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : courrier, réunion, rencontre des distributeurs
- Mise en œuvre de l'action : élaboration outils et diffusion (dépliants, affiches, …)
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, presse

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 7 000 €

Thème 5 : actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

Fiche action n°3 : Jardiner au naturel

Etat d'avancement : prévisionnel
Date de lancement : 2012

Descriptif de l'action : sensibiliser les habitants aux pratiques naturelles de jardinage générant moins de déchets végétaux et limitant l'emploi de produits chimiques.

Objectif : réduire la quantité de déchets végétaux collectés et l'utilisation de produits chimiques

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de guides pratiques diffusés
Impact	Participation	Nombre de partenariats développés
	Participation	% d'habitants indiquant utiliser des produits phytosanitaires
	Participation	% d'habitants indiquant pratiquer le paillage, le mulching ou le compostage

Etapes clés de l'action :

- Créer un partenariat avec les associations de jardiniers et magasins de jardinage,
- Elaborer les outils de communication (guide, affichette, …)
- Diffuser ces outils en direction des habitants par le biais des relais en s'attachant à :
  - Développer des animations au sein des magasins de jardinage (ex : stand d'informations et affichettes magasin signalant les produits « moins de déchets verts » ou « compostable » ou « écolabel »…)
  - Faire systématiquement le lien avec le compostage domestique lors de manifestations du type « troc aux plantes ».

Outils de communication :

- Guide pratique
- Exposition
- Affichette

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Associations de jardiniers		■	■	
Magasins spécialisés			■	

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : rencontre, courrier, réunion
- Mise en œuvre de l'action : élaboration des outils et diffusion, animations
- Valorisation des résultats : newsletter, site internet, presse

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 8 000 €

Thème 5 : actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

Fiche action n°4 : Sensibilisation à la nocivité des Déchets Dangereux des Ménages

Etat d'avancement : prévisionnel
Date de lancement : 2013

Descriptif de l'action : développer une campagne de communication en direction des habitants via la diffusion d'un dépliant sur les déchets dangereux.

Objectif : sensibiliser les habitants sur l'utilisation des produits dangereux et les alternatives existantes.

Indicateurs de suivi :

Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions
Activité	Moyen	Temps mobilisé
	Réalisation	Nombre de guides distribués
	Réalisation	Nombre de partenariats développés

Etapes clés de l'action :

- Elaborer un guide pratique
- Créer un partenariat avec les magasins de bricolage
- Diffuser les outils de communication aux collectivités et partenaires
- Actions de terrain avec les magasins spécialisés

Outils de communication :

- Guide pratique

Partenaires mobilisés :

Partenaires	Nature du partenariat			
	Financier	Technique	Humain	Matériel
ADEME	■	■		
SIREDOM	■	■	■	■
Collectivités			■	
Magasins spécialisés			■	

Mode de communication :

- Mobilisation des partenaires et citoyens : élaboration des outils de communication, courrier d'information aux magasins de bricolage
- Mise en œuvre de l'action : diffusion des outils
- Valorisation des résultats : site internet, newsletter, presse

Organisme porteur de l'action : SIREDOM
Animateur(s) de l'action : service prévention du SIREDOM
Elu référent : Francis CHALOT
Budget estimatif (hors frais de personnel) : 4 000 €

PLANIFICATION ET SUIVI DU PLP

> La planification du PLP :

Pilotage et suivi du PLP
Planning de réalisation du PLP et budget prévisionnel
Tableau de bord du Programme Local de Prévention des déchets

Pilotage et suivi du Programme Local de Prévention

La commission « réduction des déchets à la source »

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de mise en œuvre de son Programme Local de Prévention des déchets mais aussi d'animateur du territoire, le SIREDOM propose l'organisation présentée page suivante.

Dans cette organisation, la commission « réduction des déchets à la source », présidée par Monsieur Francis CHALOT, Vice-Président du SIREDOM en charge de la prévention des déchets, se réunira régulièrement tout au long de l'année.

La commission aura une double mission dans ce dispositif :

• Veiller à l'élaboration et la mise en œuvre du Programme du SIREDOM,
• Etre vecteur d'échanges d'expériences avec les collectivités porteuses de PLP.

Schéma de la commission

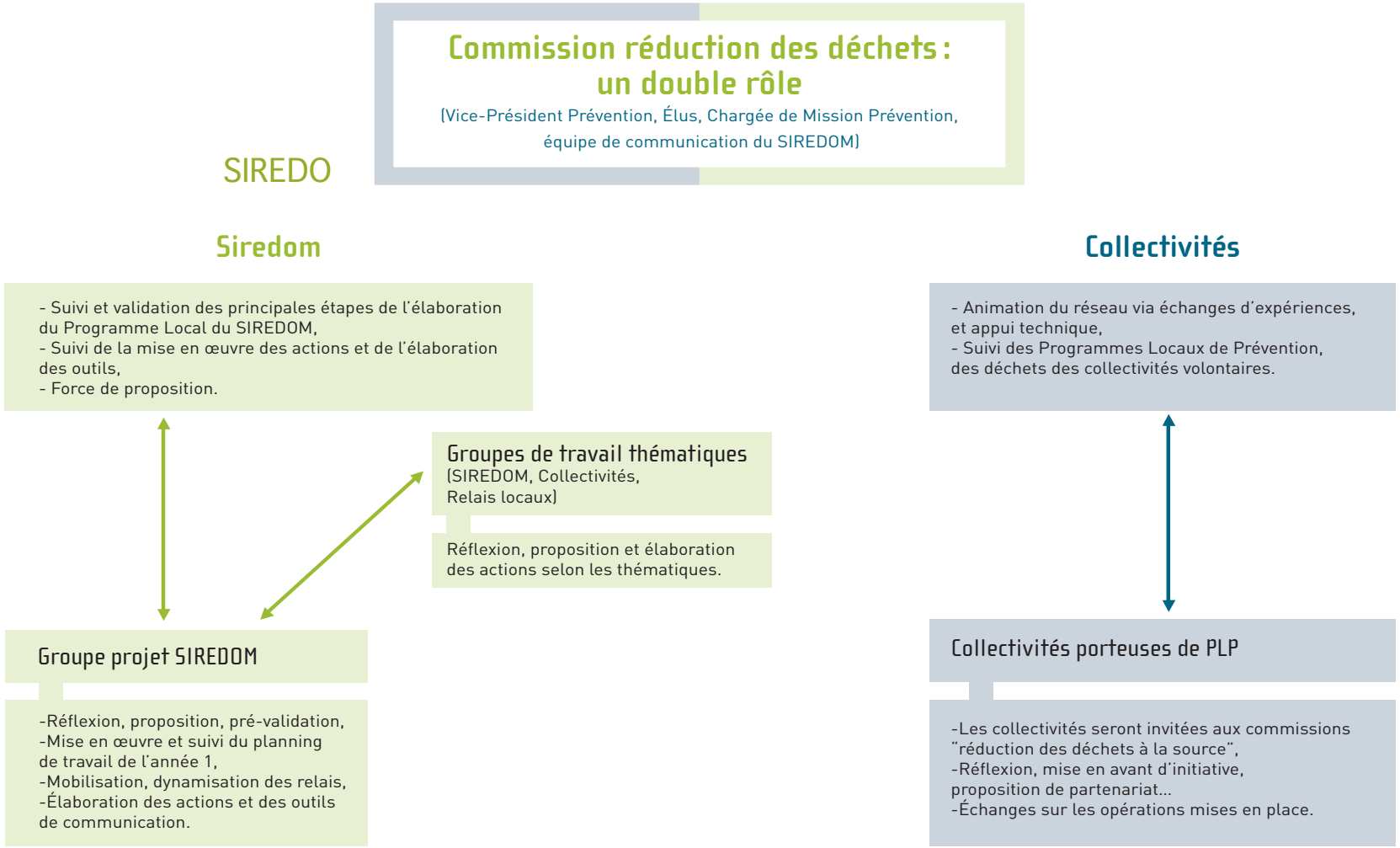
Commission réduction des déchets : un double rôle
(Vice-Président Prévention, Élus, Chargée de Mission Prévention, équipe de communication du SIREDOM)
SIREDO
Siredom
- Suivi et validation des principales étapes de l'élaboration du Programme Local du SIREDOM,
- Suivi de la mise en œuvre des actions et de l'élaboration des outils,
- Force de proposition.
Groupes de travail thématiques
(SIREDOM, Collectivités, Relais locaux)
Réflexion, proposition et élaboration des actions selon les thématiques.
Groupe projet SIREDOM
-Réflexion, proposition, pré-validation,
-Mise en œuvre et suivi du planning de travail de l'année 1,
-Mobilisation, dynamisation des relais,
-Élaboration des actions et des outils de communication.
Collectivités
- Animation du réseau via échanges d'expériences, et appui technique,
- Suivi des Programmes Locaux de Prévention, des déchets des collectivités volontaires.
Collectivités porteuses de PLP
-Les collectivités seront invitées aux commissions "réduction des déchets à la source",
-Réflexion, mise en avant d'initiative, proposition de partenariat...
-Échanges sur les opérations mises en place.

Le comité de pilotage

Il a été abordé lors du diagnostic du territoire l'intérêt de fédérer les acteurs locaux et partenaires potentiels autour du Programme Local de Prévention à travers la mise en place d'un comité de pilotage.

Le SIREDOM a donc décidé de réunir environ 2 fois par an, en prolongement de la commission « réduction à la source », un comité de pilotage constitué des principaux acteurs présents sur le territoire.

Le comité de pilotage aura pour objectif d'être un lieu d'échanges et de réflexions sur :

- Les actions du Programme Local de Prévention,
- Les initiatives et projets des acteurs.

Membres invités au comité de pilotage

Partenaires institutionnels	Collectivités du SIREDOM	Associations	Grande distribution
ADEME	Membres de la Commission Prévention	UDAF 91	Intermarché
Conseil Général 91	SEDRE	CPN du Val de Seine délégation de l'Essonne	Carrefour
Conseil Régional Ile de France	SIROM	CPN Val de Juine	Leclerc
PNR du Gâtinais	SIEOM	Association Essonne Nature Environnement	Auchan
Chambre de Commerce et d'Industrie	CC Entre Juine et Renarde	Association La Petite Tortue	
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	CC de l'Etampois sud Essonne	Association Le Geai	
	CC de l'Arpajonnais	Association Saulx Nature Environnement	
	Marcoussis	Association des Jardiniers de France en Essonne	
	Morsang-sur-Seine	CLCV Union Départementale Essonne	
	Epinay-sur-Orge		
	Nozay		
	Saint-Pierre-du-Perray		
	Saintry-sur-Seine		
	Saulx-les-Chartreux		
	Tigery		

Planning de réalisation des actions de prévention 2010/2014 et budget prévisionnel (1/2)

	2010 1	2011 2	2012 3	2013 4	2014 5	Budget prévisionnel (hors frais de personnel et subvention)	Prorata du temps de travail Service Prévention
Thème 1 : sensibilisation des publics a la prévention des déchets							
Sensibilisation en milieu scolaire (jeux)						9 000 €	1%
Opération « Moins de déchets pour mon école ! »						25 000 €	1%
Sensibilisation aux achats éco-responsables						5 000 €	5%
Sensibilisation du grand public à la prévention						4 500 €	2%
Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités							
Exemplarité SIREDOM						5 000 €	8%
Exemplarité des collectivités						3 000 €	7%
Sensibilisation à la prévention destinée aux élus et personnels communaux						1 000 €	5%
Thème 3 : actions emblématiques nationales							
Promotion du compostage domestique						2 300 000 €	10%
Promotion du compostage collectif							10%
Promotion du Stop pub						7 000 €	8%

Planning de réalisation des actions de prévention 2010/2014 et budget prévisionnel (2/2)

	2010 1	2011 2	2012 3	2013 4	2014 5	Budget prévisionnel (hors frais de personnel et subvention)	Prorata du temps de travail Service Prévention
Thème 4 : évitement de la production de déchets							
Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations						7 000 €	5%
Promotion de l'eau du robinet						8 000 €	8%
Promotion de la réparation et de la réutilisation						4 000 €	5%
Thème 5 : actions de prévention quantitative							
Promotion des ampoules basse consommation et bonne gestion en fin de vie						5 000 €	5%
Sensibilisation à la reprise du « 1 pour 1 » et à la récupération des DEEE						7 000 €	5%
Jardiner au naturel						8 000 €	10%
Sensibilisation aux Déchets Dangereux des Ménages						4 000 €	5%
TOTAL							**100%**

Tableau de bord du programme Local de Prévention

Indicateurs d'activités et d'impacts du Programme Local de Prévention (1/2)

	Libellé de l'indicateur du PLP	Unité de mesure	Méthode de mesure	Année de référence 2008	Objectifs						Objectifs 2014	
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	kg/hab	%
Indicateurs et objectifs d'activités	Indicateurs de moyens											
	Nombre d'équivalent temps plein (ETP) sur la prévention	nombre	comptage								_	_
	Temps mobilisé	heure	comptage								_	_
	Budget	€	comptage								_	_
	Indicateurs de réalisation											
	Nombre d'actions mises en place	nombre	comptage								_	18

Indicateurs d'activité et d'impact du Programme Local de Prévention (2/2)

	Libellé de l'indicateur du PLP	Unité de mesure	Méthode de mesure	Année de référence 2008	Objectifs						Objectifs 2014	
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	kg/hab	%
Indicateurs et objectifs d'impacts	Indicateurs de changements de comportements											
	% d'habitants qui sait définir la prévention et citer des exemples d'actions	%	enquête								–	
	% d'habitants qui connaît le programme local de prévention	%	enquête								–	
	Indicateurs de flux											
	Baisse de la production d'Ordures Ménagères et Assimilées	%	((kg/hab N - kg/hab 2008 / (kg/hab 2008) x 100	–							- 24,2 kg/hab	-7%
	Baisse de la production d'encombrants	%	((kg/hab N - kg/hab 2008 / (kg/hab 2008) x 100	–							- 3 kg/hab	–
	Baisse de la production de déchets végétaux	%	((kg/hab N - kg/hab 2008 / (kg/hab 2008) x 100	–							- 16,8kg/hab	–
	Baisse de la production des Déchets Ménagers et Assimilés	%	((kg/hab N - kg/hab 2008 / (kg/hab 2008) x 100	–							–	-8%

Indicateurs d'activités et d'impacts des actions du Programme Local de Prévention (1/5)

Actions du Programme Local de Prévention 2010/2014	Date lancement	Type d'indicateur	Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs						
						Année de référence 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Thème 1 : sensibilisation des publics à la prévention des déchets												
Sensibilisation en milieu scolaire (jeux)	2006	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre d'animations réalisées	nombre	n+n1+n2+n3…							
Opération « Moins de déchets pour mon école ! »	2010	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de classes ayant participé	nombre	n+n1+n2+n3…							
Sensibilisation aux achats éco-responsables	2011	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de stands/animations réalisés	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	% d'habitants indiquant être attentifs aux emballages lors de leurs achats	%	enquête bi-annuelle							
Sensibilisation du grand public à la prévention	2012	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de soirées débats réalisées	nombre	n+n1+n2+n3…							

Indicateurs d'activités et d'impacts des actions du Programme Local de Prévention (2/5)

Actions du programme local de prévention 2010/2014	Date lancement	Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs						
							Année de référence 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Thème 2 : actions éco-exemplaires des collectivités													
Exemplarité du SIREDOM	2011	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre d'actions proposées	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre d'actions mises en place par les services	nombre	n+n1+n2+n3…							
Exemplarité des collectivités	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre d'appel à candidature	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre de chartes d'engagements signées	nombre	n+n1+n2+n3…							
Sensibilisation à la prévention destinée aux élus et personnels communaux	2012	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de formations réalisées	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre de communes engagées	nombre	n+n1+n2+n3…							

Indicateurs d'activité et d'impact des actions du Programme Local de Prévention (3/5)

Actions du Programme Local de Prévention 2010/2014	Date lancement	Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs						
							Année de référence 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Thème 3 : actions emblématiques nationales													
Promotion du compostage domestique	2006	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de composteurs distribués	nombre	n+n1+n2+n3…							
			réalisation	nombre de communes engagées	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	% d'habitants ayant déclaré pratiquer le compostage	nombre	n+n1+n2+n3…							
			participation	nombre de foyers équipés	nombre	n+n1+n2+n3…							
			flux évités	déchets végétaux et déchets de cuisine détournés	kg/hab/an	(nb de foyers équipés x 2,5 pers x 80kg) / nb d'hab							
Promotion du compostage collectif	2012	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de résidences impliquées	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre de foyers impliqués	nombre	n+n1+n2+n3…							
			flux évités	déchets végétaux et déchets de cuisine détournés	kg/hab/an	(nb de foyers impliqués x 2,5 pers x 80kg) / nb d'hab							
Promotion du Stop pub	2005	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre d'autocollants distribués	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	% déclarant posséder un autocollant	%	enquête bi-annuelle							
			participation	% d'autocollants respectés	%	enquête bi-annuelle							
			flux évités	quantité de papier évité	kg/hab/an	(nb de foyer estimé x 2,5 pers x 12kg) / nb d'hab							

Indicateurs d'activités et d'impacts des actions du Programme Local de Prévention (4/5)

Actions du Programme Local de Prévention 2010/2014	Date lancement	Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs						
							Année de référence 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Thème 4 : évitement de la production de déchets													
Promotion de la récupération des textiles et des dons aux associations	2006	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de guides distribués	nombre	n+n1+n2+n3…							
			réalisation	nombre de bornes implantées	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre de communes équipées	nombre	n+n1+n2+n3…							
			participation	% d'habitants indiquant donner leurs vêtements aux associations ou à des proches	%	enquête bi-annuelle							
			flux évités	quantité de textiles détournés	kg/hab/an	quantité collectée par partenaires / nb d'habitant							
Promotion de l'eau du robinet	2011	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de partenariat	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	% d'habitants déclarant boire l'eau du robinet systématiquement	%	enquête bi-annuelle							
			flux évités	quantité d'emballages évités	kg/hab/an	(nb de foyers estimés x 2,5 pers x 4kg) / nb d'habitant							
Promotion de la réparation et de la réutilisation	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	n+n1+n2+n3…							
			réalisation	nombre de manifestations organisées	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	% d'habitants indiquant faire appel aux artisans de la réparation	%	enquête bi-annuelle							

Indicateurs d'activité et d'impact des actions du Programme Local de Prévention (5/5)

Actions du Programme Local de Prévention 2010/2014	Date lancement	Type d'indicateur		Indicateurs de suivi des actions	Unité de mesure	Méthode de mesure	Suivi des Indicateurs						
							Année de référence 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Thème 5 : actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative													
Promotion des ampoules basse consommation et bonne gestion en fin de vie	2008	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de guides et affiches distribués	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	% d'habitants déclarant pratiquer le 1 pour 1	%	enquête bi-annuelle							
Sensibilisation à la reprise du « 1 pour 1 » et à la récupération des DEEE	2011	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de dépliants distribués	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre de distributeurs partenaires	nombre	n+n1+n2+n3…							
			participation	% d'habitants indiquant jeter leurs ampoules dans les ordures ménagères résiduelles	%	enquête bi-annuelle							
Jardiner au naturel	2012	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de guides pratiques diffusés	nombre	n+n1+n2+n3…							
		Impact	participation	nombre de partenariats développés	nombre	n+n1+n2+n3…							
			participation	% d'habitants indiquant utiliser des produits phytosanitaires	%	enquête bi-annuelle							
			participation	% d'habitants indiquant pratiquer le paillage, le mulching ou le compostage	%	enquête bi-annuelle							
Sensibilisation aux Déchets Dangereux des Ménages (DDM)	2013	Activité	moyen	temps mobilisé	heure	comptage							
			réalisation	nombre de guides distribués	nombre	n+n1+n2+n3…							
			réalisation	nombre de partenariats développés	nombre	n+n1+n2+n3…							

ANIMATION DU TERRITOIRE

> Animation du territoire

Promouvoir les échanges d'expériences entre collectivités porteuses de PLP
Favoriser l'homogénéité des messages diffusés et des outils de communication
Créer et animer un réseau de relais/correspondants prévention
Mutualiser les moyens pour promouvoir le compostage domestique

En parallèle à l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets pour 77 communes, le SIREDOM a également pour rôle l'animation du territoire. Il convient ici d'en fixer les grands principes.

1. Promouvoir les échanges d'expériences entre les collectivités porteuses de PLP

Le SIREDOM propose d'apporter son appui technique aux collectivités porteuses de PLP. Il s'engage notamment à participer aux différents comités de pilotage mis en place. Le SIREDOM souhaite favoriser les échanges d'expériences entre ses collectivités. Il s'attachera notamment à valoriser les expériences et initiatives locales à travers :

- Les différentes manifestations organisées telles que l'Université d'Automne ou la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, …
- La commission « réduction à la source » et le « comité de pilotage »,
- La newsletter du SIREDOM,
- Le site internet.

2. Favoriser l'homogénéité des messages diffusés et des outils de communication

Selon les actions, les outils de communication développés seront principalement constitués des :

- Articles de communication sur des gestes ou des thématiques précises,
- Kits méthodologiques,
- Affiches, dépliants / guides.

Afin de favoriser une homogénéité dans les messages diffusés, le SIREDOM propose que les supports et outils de communication élaborés dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets soient également transmis aux collectivités porteuses de PLP.

Les fichiers informatiques des affiches, dépliants et guides créés par le SIREDOM dans le cadre de son PLP seront transmis à l'ensemble de ses collectivités. Toutefois, l'impression de ces outils sera à la charge des collectivités lorsqu'elles portent un Programme Local de Prévention des déchets. Ces dernières auront le loisir de les reproduire en l'état ou de les adapter à leur territoire et leur plan d'actions.

3. Créer et animer un réseau de relais / correspondants à travers le développement de formations

Afin d'assurer son rôle d'animateur du territoire, le SIREDOM propose également de développer et d'animer un réseau de relais ou correspondants prévention sur l'ensemble de son territoire. Pour ce faire, le syndicat va développer à partir de 2012 des formations / réunions destinées au personnel des collectivités sur le compostage puis sur d'autres thématiques. Ces sessions auront pour objectif d'aider les collectivités porteuses de PLP à développer leur communication en direction des habitants et créer un véritable réseau local de relais / correspondants prévention animé par le SIREDOM.

4. Mutualiser les moyens pour l'opération compostage domestique

L'opération compostage domestique développée et proposée par le SIREDOM à ses collectivités adhérentes et clientes depuis 2006 est l'opération fédératrice sur le territoire du syndicat. Le SIREDOM s'engage donc à mutualiser les moyens humains et financiers pour cette opération tant au niveau de la fourniture des équipements qu'au niveau des outils de communication. A l'inverse des autres opérations, l'impression des outils développés par le SIREDOM pour promouvoir le compostage sera prise en charge par le syndicat pour l'ensemble de ses collectivités adhérentes et clientes.

<< SOMMAIRE

Qu'est-ce que le SIREDOM ?

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, regroupe 129 communes qui couvrent les ⅔ de l'Essonne et représentent ainsi près de 740 000 habitants.

Ses missions : l'étude et la réalisation de la prévention, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers pour le compte de ses adhérents. L'enjeu est important et nécessite d'informer, sensibiliser et conseiller le grand public sur les gestes simples de prévention, réduction et tri des déchets.

Chacun d'entre nous est un acteur essentiel dans la préservation de notre environnement. Sensibiliser les citoyens à une démarche citoyenne constitue une des préoccupations majeures du SIREDOM.

Contact :

prevention@siredom.com

SIREDOM
5 rue Gustave Eiffel - ZI - 91420 MORANGIS
Tél. 01 69 74 23 50 - Fax 01 69 09 03 59
E-mail : siredom@wanadoo.fr
www.siredom.com

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

SIREDOM
Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Elimination des Déchets et Ordures Ménagères

Certification ISO 9001 et ISO 14001

Création : atelier des gboulées • Avril 2012